

Délibération 2021-27

Point de l'ordre du jour : III 3.1.2

Objet : Budget initial 2022

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure de Paris-Saclay.

Vote unique :

Le Conseil d'administration approuve le projet de budget initial 2022 tel que présenté dans le document joint à la présente délibération qui fixent :

- Prévision de recettes encaissables : 99 543 775 € dont :
 - recettes globalisées : 95 758 775 €
 - recettes fléchées : 3 785 000 €

- Autorisations d'engagement : 114 525 486 € dont :
 - personnel : 73 088 933 €
 - fonctionnement : 28 133 732 €
 - investissement : 13 302 821 €

- Crédits de paiement : 117 075 796 € dont :
 - personnel : 73 088 933 €
 - fonctionnement : 24 213 484 €
 - investissement : 19 773 379 €

Ce qui conduit à dégager :

- solde budgétaire déficitaire : – 17 532 021 €
- Déficit du compte de résultat prévisionnel : – 1 693 011 €
- Une insuffisance d'autofinancement : – 27 033 €
- Prélèvement sur fonds de roulement : – 4 855 143 €

Le budget principal :

- Autorisations d'engagement : 106 525 486 € dont :
 - Masse salariale : 73 088 933 €
 - Autres charges de fonctionnement : 27 133 732 €
 - Dépenses d'investissement : 6 302 821 €
- Crédits de paiement : 102 575 796 € dont :
 - Masse salariale : 73 088 933 €

- Autres charges de fonctionnement : 23 213 484 €
- Dépenses d'investissement : 6 273 379 €

Le budget Saclay :

- Autorisations d'engagement : 8 000 000 € dont :
 - Masse salariale : 0 €
 - Autres charges de fonctionnement : 1 000 000 €
 - Dépenses d'investissement : 7 000 000 €

- Crédits de paiement : 14 500 000 € dont :
 - Masse salariale : 0 €
 - Autres charges de fonctionnement : 1 000 000 €
 - Dépenses d'investissement : 13 500 000 €

Le plafond d'emplois consolidé est fixé à 1 573 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État de 1 450 ETPT, et le plafond sur ressources propres de 123 ETPT.

Nombres de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 10 décembre 2021

Pour extrait conforme,
Le Président de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Pierre-Paul ZALIO

Pièce jointe : Document Budget initial 2022

<u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 10/12/2021 - D.2021-27 <u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u> 05/01/2022 <u>Rendue exécutoire</u> compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le :15/12/2021	<u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.
--	--



PROJET DE BUDGET INITIAL

Exercice 2022

présenté par

*Monsieur Pierre-Paul ZALIO,
Président de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– Conseil d'administration du 10 décembre 2021 –

Sommaire

Note de présentation du budget 2022	1
I/ Budget principal.....	5
I.1/ Budget en encaissements et décaissements	5
I.1.1/ Recettes.....	6
I.1.2/ Dépenses	7
I.1.3/ Solde budgétaire.....	22
I.2/ Budget en droits constatés	23
I.2.1/ Recettes.....	23
I.2.2/ Dépenses	24
I.2.3/ Grands agrégats.....	25
II/ Budget annexe de l'opération immobilière	28
II.1/ Budget en encaissements et décaissements	28
II.1.1/ Recettes.....	28
II.1.2/ Dépenses	28
II.2/ Budget en droits constatés.....	29
III/ Budget agrégé	31
Tableaux budgétaires : Budget agrégé.....	35
Tableaux budgétaires : Budget principal	51
Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière	57

Documents complémentaires	63
I/ Vie étudiante.....	65
II/ Adhésions.....	66
III/ Tarifs de la formation.....	68
IV/ Autres tarifs	70
V/ Billetterie de la Scène de recherche.....	71

Note de présentation du budget 2022

Les grands équilibres du budget initial pour l'année 2022 ont été établis au regard de deux préoccupations. La première est de traduire, dans ses différentes enveloppes, les moyens mobilisés au service des missions et ambitions de l'établissement. La seconde est d'inscrire ce budget dans une trajectoire soutenable au regard des grandes contraintes que sont notamment ses nouveaux coûts bâtimentaires et le renchérissement de sa masse salariale. Ce budget a vocation à permettre le développement des missions de l'École. Pour former les futures générations de chercheurs et d'universitaires, l'École sélectionne toujours plus rigoureusement ses élèves et étudiants ; en diversifie l'origine ; en soutient financièrement la poursuite d'études (36 M€ pour les normaliens élèves et les *PhD tracks*) et poursuit son effort pour que 80% des normaliens s'engagent dans un doctorat (avec 10 M€ par an pour les contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN)) ; elle renouvelle chaque année son corps académique par des recrutements exigeants et diversifiés (avec notamment les professeurs attachés) et soutient fortement ses formations comme l'activité de recherche de 14 laboratoires, pour l'essentiel unités mixtes de l'Université Paris-Saclay et des organismes de recherche (CNRS et INRIA).

Sa nouvelle implantation, la configuration de son bâtiment —intrication formation et recherche, niveau de ses plateformes expérimentales, proximités interdisciplinaires— ainsi que son ancrage institutionnel (en tant qu'école fondatrice de l'Université Paris-Saclay) sont les traductions de son projet stratégique et de son ambition.

Chaque construction budgétaire est l'occasion de rappeler qu'une ENS, compte-tenu de la nature particulière de sa mission, est essentiellement financée par la subvention publique (88% des 96 M€ d'encaissements) et contrainte par le volume de sa masse salariale (73 M€ comprenant celle des élèves). L'équilibre budgétaire est donc très sensible aux variations des charges de fonctionnement, d'amortissement et de masse salariale. C'est au regard de ces trois volets que doivent s'analyser les risques qui pèsent sur la soutenabilité à venir. La modération des dépenses et la diversification des ressources (ressources propres) font donc partie des enjeux inscrits dans ce budget. Pour autant, en considérant les investissements consentis par l'État pour inscrire l'ENS au cœur de la première université européenne, et au regard des enjeux que constitue en 2022 pour notre pays l'attractivité de la recherche française, c'est dans un dialogue avec le ministère de tutelle sur notre dotation qu'il conviendra de trouver pour notre établissement un chemin budgétaire soutenable et cohérent.

Le budget¹ 2022 s'inscrit dans la trajectoire budgétaire anticipée dès 2018 en lien avec les services du ministère et confirmée au printemps 2021 grâce aux outils de projection budgétaire proposés dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion. La lettre d'orientation budgétaire (LOB), présentée et votée au conseil d'administration du 25 juin dernier, décrivait cette trajectoire qui place l'École face à un déficit structurel qui pourrait atteindre – 4M€ en 2024. Cette lettre a donné le cadre qui a alimenté le dialogue de gestion avec les départements d'enseignement et de recherche (DER) et les services (campagne d'emplois et demandes d'équipements scientifiques). Elle a aussi été adressée à la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en juillet 2021.

Conformément à la trajectoire décrite, même si à un niveau plus faible qu'attendu, le budget 2022 de l'École est soumis au conseil d'administration en déficit à hauteur de – 1,7 M€.

Ce déficit s'explique par la hausse mécanique de la masse salariale due au glissement vieillesse technicité (GVT) positif (+ 1,5 M€ en 5 ans) qui correspond aux avancements d'échelon et de grade et aux promotions des personnels (et donc à leur qualité), à l'augmentation des dépenses d'exploitation maintenance (+ 2,3 M€ depuis 2017) et par la charge d'amortissement non-neutralisée liée à la politique de réinvestissement (+ 0,4 M€ entre 2021 et 2022).

L'École doit donc rester très vigilante sur la structure de ses dépenses et les projets qu'elle peut porter, non sans devoir réfléchir à leur périmètre optimal. L'année 2022, grâce à des données toujours plus proches d'un fonctionnement régulier de l'établissement, devra permettre d'identifier des pistes d'économie et une attention toute particulière doit être portée au suivi régulier des principaux postes de dépenses et à leur maîtrise.

Parallèlement au soutien de l'État, et comme présenté dans le projet annuel de performance, l'École poursuivra et amplifiera les efforts engagés en faveur des ressources propres (mécénat et partenariat). L'accompagnement des départements d'enseignement et de recherche pour l'activité contractuelle et la formation tout au long de la vie devront aussi connaître une évolution concrète. L'attention de tous sera aussi appelée sur les différents appels à projet.

¹ Le budget initial (BI) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel d'un l'établissement. Approuvé par le conseil d'administration, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

En cours d'année et en fonction de l'exécution des recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait *via* un budget rectificatif (BR) qui est voté dans les mêmes formes que le budget initial.

Pour rappel, le tableau ci-dessous trace l'évolution des grands agrégats.

Évolution prévisionnelle des grands agrégats entre 2017 et 2022

Exercice	2017	2018	2019	2020	BR 2021	BI 2022
Résultat de l'exercice	4,8 M€	3,7 M€	2,9 M€	-10,4 M€	1,1 M€	-1,7 M€
Capacité / insuffisance d'autofinancement	6,8 M€	6,2 M€	6,3 M€	-9,4 M€	1,0 M€	0,0 M€
Apport / prélèvement sur fonds de roulement	6,7 M€	5,4 M€	4,3 M€	-12,9 M€	-1,6 M€	-4,9 M€
Fonds de roulement	28,0 M€	32,6 M€	37,3 M€	24,4 M€	22,8 M€	18,0 M€

Le budget principal de l'établissement est tout d'abord présenté puis le budget annexe de l'opération immobilière et enfin le budget agrégé. Les tableaux budgétaires sont ensuite reportés.

Compte tenu du poids des dépenses de masse salariale, l'évolution de la masse salariale entre 2017 et 2022 fait l'objet d'un développement particulier.

Projet de budget initial

I/ Budget principal

Le budget en encaissements et en décaissements, composée des recettes encaissées (RE), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP)², est tout d'abord présentée puis le budget en droits constatés³ est examiné.

I.1/ Budget en encaissements et décaissements

Les différentes enveloppes du budget en encaissements et en décaissements et leur évolution entre les exercices 2021 et 2022 sont précisées dans le tableau ci-après. Les recettes encaissées sont tout d'abord examinées puis les dépenses.

² Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des AE. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des AE initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Par exception, l'article 181 du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des CP correspondants.

Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

³ Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient pu être payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de la situation patrimoniale de l'établissement.

Dépenses							Recettes globalisées			
	AE			CP			RE			
	BR 2021	BI 2022	$\Delta = \text{BI} - \text{BR}$	BR 2021	BI 2022	$\Delta = \text{BI} - \text{BR}$	BR 2021	BI 2022	$\Delta = \text{BI} - \text{BR}$	
Personnel	70,6 M€	73,1 M€	2,5 M€	70,6 M€	73,1 M€	2,5 M€	84,4 M€	84,4 M€	0,1 M€	SCSP
Fonctionnement	18,3 M€	27,1 M€	8,8 M€	18,1 M€	23,2 M€	5,1 M€	3,6 M€	4,6 M€	1,1 M€	Autres financements de l'État et publics
Investissement	3,5 M€	6,3 M€	2,8 M€	4,7 M€	6,3 M€	1,5 M€	5,5 M€	6,7 M€	1,2 M€	Autres recettes propres
Total	92,4 M€	106,5 M€	14,1 M€	93,4 M€	102,6 M€	9,1 M€	93,5 M€	95,8 M€	2,3 M€	Total
Solde budgétaire : excédent				0,0 M€				6,8 M€		Solde budgétaire : déficit

I.1.1/ Recettes

Le montant prévisionnel des encaissements, qui s'élève à 95,8 M€, est en augmentation de + 2,3 M€ entre les exercices 2021 et 2022 pour prendre en compte les encaissements relatifs aux ressources propres et l'ajustement marginal de la subvention pour charges de service public (SCSP). Les grandes masses des encaissements sont données ci-après.

▪ Subvention pour charges de service public : 84,4 M€

Sur la base de la pré-notification en date du 29 octobre, le montant prévisionnel de la SCSP n'augmente que de + 65 k€ entre les deux exercices. Cette variation est minorée suite au versement en 2021, sous forme d'avance, du financement à hauteur de 200 k€ pour des actions en faveur de la diversité et de la réussite étudiantes dans le cadre du plan Égalité des chances relatif à l'exercice 2022, et au financement à hauteur de 150 k€ qui a été obtenu en 2021 dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (dépenses programmées en 2022). De plus, la pré-notification indique un ajustement à hauteur de – 119 k€ au titre de la revalorisation des contrats doctoraux spécifiques normaliens et qu'une révision à la hausse de la SCSP sera effectuée à l'occasion de la notification initiale.

Hors revalorisation des contrats doctoraux, l'augmentation au titre de la loi de programmation de la recherche (LPR) s'élève à + 190 k€ (+ 160 k€ pour les enseignants et enseignants-chercheurs et + 30 k€ pour les moyens aux laboratoires).

La notification comporte également un financement nouveau à hauteur de 66 k€ au titre de la réussite étudiante et de la part des boursiers dans

les filières sélectives.

▪ **Ressources propres : 11,3 M€**

Sur la base des effectifs étudiants de 2021-2022, le montant des droits d'inscription des éléments de formation des masters pour lesquels l'École est l'opérateur référent pour le compte de l'Université Paris-Saclay est réévalué par rapport au budget 2021. Il en est de même pour la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) afférente à ces inscriptions. Les droits d'inscription des doctorants que l'Université Paris-Saclay doit reverser à l'établissement sont pris en compte dans le montant indiqués.

Les grands postes des recettes propres sont donnés ci-après :

- **droits d'inscription et CVEC : 0,8 M€**, soit 7 % des recettes propres,
- **taxe d'apprentissage : 0,2 M€**, soit 2% des recettes propres,
- **conventions de recherche et de formation : 7,4 M€**, soit 66% des recettes propres,
- **formation continue : 0,5 M€**, soit 4 % des recettes propres,
- **autres ressources : 2,5 M€**, soit 22% des recettes propres.

Le dernier montant résulte de diverses recettes récurrentes telles que le remboursement par des écoles partenaires de dépenses occasionnées pour les concours de recrutement des élèves (0,2 M€), le remboursement de missions d'enseignement de doctorants et de mises à disposition de personnel (au total 0,3 M€), le reversement par le CNRS de la part hébergeur et le préciput ANR (0,2 M€). Des recettes ont également été inscrites suite à la gestion par l'École du groupement de commandes pour des abonnements à des revues, le mécénat et la mise à disposition de locaux (montant total : 0,8 M€). Des encaissements suite à des ruptures d'engagement décennal ont également été prises en compte (1,1 M€).

I.1.2/ Dépenses

Le montant des crédits inscrit au budget s'élève à **106,5 M€ en AE** et **102,6 M€ en CP**.

a/ Dépenses de masse salariale : 73,1 M€

L'augmentation des dépenses prévisionnelles de masse salariale, à hauteur de + **2,5 M€**, entre la prévision d'exécution 2021 inscrite au budget

rectificatif de fin d'exercice et le budget initial 2022, est analysée ci-dessous par grandes enveloppes.

▪ Normaliens : 35,9 M€

La prévision de dépense de la masse salariale des élèves fonctionnaires stagiaires intègre les recrutements de ces dernières années ainsi que les mouvements en cours de scolarité (congrés sans traitement, démissions et redoublements pour raisons médicales ainsi que des mesures réglementaires. Sur les + 1,5 M€ d'augmentation entre les deux exercices, les recrutements et mouvements contribuent à l'augmentation à hauteur de + 1,2 M€ et les mesures réglementaires pour un montant de + 0,3 M€. Ils conduisent à inscrire au budget initial une dépense prévisionnelle de 35,9 M€.

Comme les années précédentes, il a été fait l'hypothèse que :

- tous les postes ouverts aux concours étaient pourvus (reconduction en 2022 du nombre de postes ouverts en 2021),
- les flux entrant et sortant en cours de scolarité suite à une année de congé sans traitement à l'initiative de l'élève (projet d'études ou césure) ou à un échec (année pour insuffisance de résultat) s'équilibraient.

Les démissions en cours de scolarité étant à l'initiative de l'élève ou faisant suite à des exclusions, elles seront prises en compte au moment du budget rectificatif de fin d'année.

Le nombre de normaliens à rémunérer en 2022 est en augmentation suite au fort déséquilibre entre les flux entrant et sortant constaté en 2021 à l'occasion du budget rectificatif de fin d'exercice et qui conduit à rémunérer 32 normaliens de plus.

Les mesures réglementaires (+ 0,3 M€) sont ainsi réparties :

- revalorisation du salaire des normaliens de 1^{re} année suite aux deux augmentations du SMIC intervenues en 2021 : + 130 k€ (à ce stade, mesure qui n'est pas financée),
- forfait mensuel de 15 € pour la contribution à la protection sociale complémentaire à compter du 1^{er} janvier 2022 : + 162 k€ (mesure financée),
- allocation chômage qui est en augmentation régulière : + 25 k€ entre les exercices 2021 et 2022 (95 k€ inscrits au budget initial 2022, contre 4 k€ en 2017, mesure non financée).

Il est noté qu'à ce stade il a été fait l'hypothèse que l'indemnité pour inflation sera neutre sur le budget.

Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre d'ETP (équivalent temps plein) et ETPT⁴ (équivalent temps plein travaillé) normaliens constatée aux comptes financiers entre 2017 et 2020 et pris en compte pour la prévision budgétaire 2021 et 2022. Le nombre prévisionnel d'ETP augmente de + 59 entre 2017 et 2022 et de + 43 entre 2021 et 2022. Il est à noter que les avances ne consomment pas d'ETPT et qu'en 2018 il y en a eu plus que les autres années, ce qui a conduit à minorer le nombre d'ETPT. L'évolution de la masse salariale sur la même période est reportée dans le tableau suivant.

Évolution du nombre d'élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés entre 2017 et 2022

Exercice	2017	2018	2019	2020	BR oct. 21	BI 2022	$\Delta = 22 - 17$
ETP au 31/12	904	918	905	909	920	963	59
1 ^{re} année	214	217	214	207	212	219	5
2 ^e année	212	222	233	251	236	251	39
3 ^e année	250	251	228	229	254	228	-22
4 ^e année	228	228	230	222	218	265	37
ETPT	882	903	909	904	905	942	60

Évolution de la dépense de masse salariale des normaliens entre 2017 et 2022

Exercice	2017	2018	2019	2020	BR 21	BI 2022	$\Delta = 22 - 17$
Masse salariale	33,2 M€	34,3 M€	34,5 M€	34,1 M€	34,4 M€	35,9 M€	2,7 M€

Le nombre prévisionnel de normaliens à rémunérer au 31 décembre 2022 s'élève à 963, auquel il faut ajouter 22 normaliens boursiers (normaliens élèves à titre étranger et normaliens étudiants du programme *PhD track*), soit au total 985.

Lors du passage aux RCE (responsabilités et compétences élargies) en 2011 l'État n'a délégué le financement que pour 938 normaliens alors que 982 ETPT normaliens ont été inscrits au plafond État. Le financement a été augmenté entre 2018 et 2022 pour prendre en compte deux mesures réglementaires :

⁴ ETPT (équivalent temps plein travaillé) : unité de décompte tenant compte de la quotité de temps de travail et de la période d'activité sur l'année

ETP (équivalent temps plein) : photographie au 31/12/n de l'effectif présent proratisé par la quotité de temps de travail

- en 2018, compensation de la hausse de la CSG (contribution sociale généralisée) à hauteur de 243 k€,
- en 2022, forfait mensuel de 15 € pour la contribution à la protection sociale, montant évalué pour les normaliens à 162 k€.

L'enveloppe prévisionnelle consacrée au financement des normaliens en 2022 (masse salariale et bourses) dépasse de 0,5 M€ le financement accordé.

▪ **Personnels « ENS » : 33,2 M€**

L'évolution prévisionnelle des personnels dits « ENS » (titulaires et contractuels, hors normaliens et hors personnels financés sur des contrats de recherche ou intervenant en formation continue) entre l'unique budget rectificatif 2021 et le budget initial 2022, d'un montant de + **0,7 M€**, résulte d'augmentations pour un montant de + **911 k€** et de variations suite à des dépenses ponctuelles d'un montant total de – **244 k€** détaillées ci-après :

- flux d'entrée et de sortie qui correspondent aux départs (impact à la baisse) et aux recrutements d'agents (impact à la hausse correspondant aux arbitrages de la campagne d'emplois 2022 et aux postes à pourvoir) : + **149 k€**,
- glissement vieillesse technicité⁵ (GVT) positif prenant en compte les avancements d'échelon et de grade ainsi que les promotions de corps (GVT négatif comptabilisé avec les flux de personnels) : + **300 k€** (non financé par la SCSP),
- mesures à l'initiative de l'établissement détaillées ci-après conduisant à une augmentation prévisionnelle de + **136 k€**,

⁵ Le GVT se décline en trois composantes :

- Effet glissement : impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus soumis à la politique de l'établissement.
- Effet vieillesse : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de rémunération, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté, et qui se traduit par un avancement sur grille indiciaire ;
- Effet technicité : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de grade ou de corps et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles, ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

Le GVT dû au glissement est comptabilisé avec les flux des personnels, ce que l'on entend par GVT dans la présentation correspond à l'effet vieillesse et l'effet technicité et est encore appelée GVT positif.

- mesures réglementaires détaillées ci-dessous conduisant à une augmentation prévisionnelle de + **430 k€**,
- versement exceptionnel en 2021 de la prime de restructuration : – **348 k€**.

Les mesures à l'initiative de l'établissement sont les suivantes :

- ajustement à la hausse du volume d'heures complémentaires, de vacances d'enseignement et de professeurs invités, notamment suite à une baisse en 2021 due à la crise sanitaire : + **226 k€**,
- révision de la rémunération des personnels contractuels et revalorisation des prestations sociales : + **66 k€**,
- autres versements exceptionnels (par exemple, indemnités de licenciement ou de rupture conventionnelle) : – **155 k€**.

Les mesures réglementaires sont les suivantes :

- mesures de la LPR pour les enseignants-chercheurs et les enseignants (refonte indemnitaire, reclassement et mesure « deux SMIC ») et les doctorants (revalorisation du montant minimum des contrats doctoraux) : extension en année pleine des mesures intervenues en 2021 et intégration de nouvelles mesures, le tout pour un montant de + **263 k€**,
- un forfait mensuel de 15 € pour la contribution à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique d'État à compter du 1^{er} janvier 2022, le coût est évalué à + **95 k€** pour les personnels « ENS » (titulaires et contractuels) et est *a priori* financé,
- indemnité forfaitaire de télétravail : à partir du 1^{er} septembre 2021, les agents publics pourront bénéficier d'une indemnité forfaitaire de télétravail (disposition qui s'inscrit dans le cadre du prolongement de l'accord-cadre du 13 juillet 2021 relatif au télétravail dans la fonction publique, le montant est fixé à 2,5 € par journée de télétravail dans la limite de 220 € annuel), le versement sera rétroactif et le montant est évaluée à + **17 k€**, mesure non financée,
- prime pour les maîtres d'apprentissage, revalorisation des grilles des personnels de catégorie C et extension en année pleine de la revalorisation du SMIC intervenue en octobre 2021, l'ensemble est évalué à + **55 k€** et est partiellement financé.

Il est à noter que certaines mesures réglementaires sont financées uniquement pour les personnels titulaires alors qu'elles ont un effet sur l'ensemble des personnels de l'établissement. Les montants indiqués concernent l'ensemble des agents.

▪ **Personnels financés sur des contrats de recherche et prestations de formation continue : 4,0 M€**

Le montant prévisionnel des dépenses de masse salariale relatives à l'activité contractuelle des laboratoires de recherche gérée par l'École est en augmentation de + 0,4 M€ et celle de la formation continue en diminution de – 0,1 M€.

▪ **Synthèse**

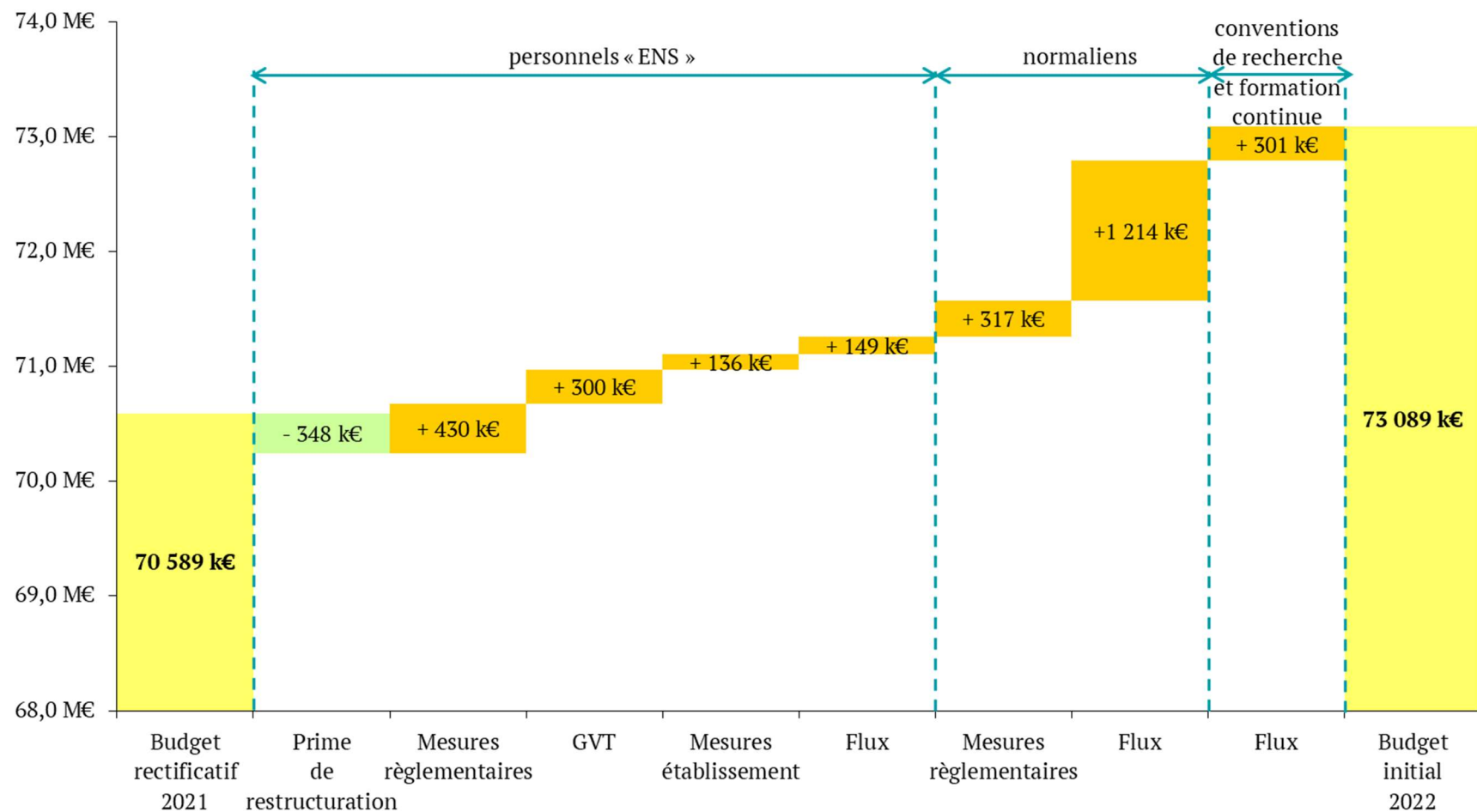
La répartition prévisionnelle des dépenses de masse salariale inscrites au budget initial par catégorie de personnels est la suivante :

- normaliens : 35,9 M€, soit 49%,
- personnels « ENS » : 33,2 M€ soit 45% avec :
 - enseignants, enseignants-chercheurs et doctorants : 21,3 M€, soit 29%,
 - Biatss : 11,8 M€, soit 16%,
- chercheurs, Biatss et doctorants financés sur des contrats de recherche : 3,6 M€, soit 5%,
- personnels de la formation continue : 0,4 M€, soit 1%.

Le montant de la masse salariale doctorants s'élève à 2,9 M€.

Les différentes augmentations sont résumées sur le graphique en cascade qui suit.

Évolution prévisionnelle de la masse salariale entre le budget rectificatif 2021 et le budget initial 2022



▪ ETPT (équivalent temps plein travaillé)

Le plafond des emplois État est inchangé et le plafond établissement est ajusté pour prendre en compte les emplois financés par des contrats de recherche.

Tableau des emplois

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
			BR 2021	BI 2022	$\Delta = BI - BR$	BR 2021	BI 2022	$\Delta = BI - BR$	BR 2021	BI 2022	$\Delta = BI - BR$
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires	169	172	3				169	172	3
		CDI				4	4	0	4	4	0
	Non permanents	CDD	86	83	-3	58	67	9	144	150	6
Sous-total enseignants-chercheurs			255	255	0	62	71	9	317	326	9
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			982	982	0				982	982	0
BIATSS	Permanents	Titulaires	135	135	0				135	135	0
		CDI	17	17	0	8	8	0	25	25	0
	Non permanents	CDD	61	61	0	44	44	0	105	105	0
Sous-total Biatss			213	213	0	52	52	0	265	265	0
Totaux			1 450	1 450	0	114	123	9	1 564	1 573	9
									Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 450								

▪ **Évolution de la masse salariale « ENS » et des ETP entre 2017 et 2022**

L'évolution entre 2017 et 2022 des ETP par catégorie de personnels est présentée ci-après ainsi que l'évolution de la masse salariale des personnels « ENS » sur la même période. Une analyse des phénomènes à l'origine de cette évolution est effectuée.

Évolution des ETP hors normaliens entre 2017 et 2022

Statut / Filière / Corps	ETP						Variation 17-22 (g) = (f)-(a)	Flux prévisionnels nov.21 et déc. 22	
	2017 (a)	2018 (b)	2019 (c)	2020 (d)	oct. 21 (e)	BI 2022 (f) = (e)+(h)-(i)		entrées (h)	sorties (i)
Titulaire	308,8	293,7	282,2	266,5	267,1	270,1	-38,7		
Enseignant	149,8	153,4	153,2	149,7	148,9	155,9	6,1	12,0	5,0
Professeur des universités	53,0	53,8	51,8	48,8	52,0	53,0	0,0	5,0	4,0
Maître de conférences	61,8	62,6	62,6	65,4	60,4	64,4	2,6	4,0	0,0
Professeur agrégé, Ensam, EPS, AGPR	35,0	37,0	38,8	35,5	36,5	38,5	3,5	3,0	1,0
Biatss	159,0	140,3	129,0	116,8	118,2	114,2	-44,8	7,0	11,0
DGS, agent comptable	2,0	1,0	2,0	2,0	1,0	2,0	0,0	1,0	0,0
Infirmier	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0
Conservateur de bibliothèque	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0
Bibliothèque assistant	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0
Magasinier bibliothèque	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	0,0	0,0	0,0
Attaché	4,0	3,0	3,7	3,0	3,0	3,0	-1,0	0,0	0,0
Secrétaire d'administration	7,0	4,0	3,0	2,0	2,0	1,0	-6,0	0,0	1,0
Adjoint administratif	5,5	5,5	4,5	5,0	5,0	4,0	-1,5	0,0	1,0
Ingénieur de recherche	5,5	6,0	7,0	7,0	7,0	8,0	2,5	1,0	0,0
Ingénieur d'études	23,4	21,8	18,6	17,6	20,8	20,8	-2,6	1,0	1,0
Assistant ingénieur	11,0	9,0	10,0	11,0	13,0	14,0	3,0	2,0	1,0
Technicien	39,4	36,8	32,8	29,4	28,6	26,6	-12,8	1,0	3,0
Adjoint technique	56,2	48,2	42,4	34,8	32,8	29,8	-26,4	1,0	4,0
Non Titulaire	202,1	210,2	223,2	242,1	256,4	270,4	68,4	24,0	10,0
Enseignant	127,8	128,8	126,2	139,6	146,4	147,4	19,7	2,0	1,0
Professeur associé	2,0	2,0	1,5	1,0	1,5	1,5	-0,5	0,0	0,0
Ater	6,5	7,0	6,5	8,0	9,5	8,5	2,0	0,0	1,0
Lecteur	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0
Doctorant	80,0	83,0	81,7	89,7	91,3	91,3	11,3	non chiffré	
Chercheur contractuel, post-doctorant	37,0	33,5	33,5	38,9	42,1	42,1	5,1	non chiffré	
Enseignant contractuel	0,3	0,3	1,0	1,0	1,0	3,0	2,8	2,0	
Professeur invité	1	2,0	1,0		0,0	0,0	-1,0		
Biatss	74,3	81,4	97,0	102,5	110,0	123,0	48,7	22,0	9,0
Biatss A contractuel	36,2	43,8	47,6	51,9	56,6	57,6	21,4	6,0	5,0
Biatss B contractuel	16,3	19,8	29,6	32,6	32,4	40,4	24,1	11,0	3,0
Biatss C contractuel	21,8	16,8	16,8	15,0	18,0	18,0	-3,8	1,0	1,0
Apprenti		1,0	3,0	3,0	3,0	7,0	7,0	4,0	0,0
Total	510,9	503,9	505,4	508,6	523,5	540,5	29,7	43,0	26,0

L'effectif des personnels académiques titulaires entre 2017 et 2022 est relativement stable (151 en moyenne entre 2017 et 2021) et une augmentation est prévue à l'issue de la campagne d'emploi 2022.

La structure des emplois de personnels Biatss évolue fortement sur la même période :

- – 45 titulaires et + 42 contractuels, auxquels il faut ajouter 7 apprentis,
- tous statuts confondus, – 32 Biatss de catégorie C ,+ 5 Biatss de catégorie B et + 23 Biatss de catégorie A.

Il est noté que des prestations d'exploitation du bâtiment ont été externalisées et les dépenses de remboursement de mise à disposition de personnels ont augmenté ces dernières années.

L'évolution globale de la masse salariale entre 2017 et 2022 est reportée dans le tableau ci-dessous.

Évolution de la masse salariale entre 2017 et 2022

Exercice (n)	2017 (M)	2018	2019	2020	BR oct. 21	BI 2022	$\Delta = 22 - 17$	M/ Δ
Normaliens	33,2 M€	34,3 M€	34,5 M€	34,1 M€	34,4 M€	35,9 M€	2,7 M€	8,2%
Personnels « ENS » (1)	31,2 M€	30,6 M€	31,8 M€	32,8 M€	32,5 M€	33,2 M€	2,0 M€	6,3%
Contrats de recherche	2,3 M€	2,7 M€	2,6 M€	2,9 M€	3,2 M€	3,6 M€	1,4 M€	59,6%
Formation continue	0,6 M€	0,5 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,4 M€	0,4 M€	-0,2 M€	-35,9%
Total	67,3 M€	68,1 M€	69,2 M€	70,2 M€	70,6 M€	73,1 M€	5,8 M€	8,7%
Augmentation n / n-1		0,8 M€	1,1 M€	1,0 M€	0,4 M€	2,5 M€		

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

Les enveloppes de masse salariale des personnels financés sur des conventions de recherche et relevant de l'activité de la formation continue (dépenses couvertes par des recettes propres) connaissent des évolutions en sens inverse. La masse salariale liée à l'activité de recherche contractuelle augmente significativement entre 2017 et 2022 : + 1,4 M€ alors que la masse salariale relevant de la formation continue connaît une baisse continue, passant de 0,6 M€ en 2027 à 0,4 M€ en 2022, ce qui correspond à la fin des activités liées au campus de Cachan et à l'absence de reprise depuis l'emménagement sur le campus de Gif.

Les principaux facteurs d'évolution de la dépense de masse salariale des personnels « ENS » reportées dans le tableau ci-après sont analysés selon leur nature : mesures règlementaires (obligatoires et incluant l'effet d'harmonisation à d'autres personnels) et mesures à l'initiative de l'établissement. Cette évolution est mise en regard de l'évolution du financement accordé par l'État suite à des mesures règlementaires et à l'intégration au socle de la SCSP en 2018 d'une compensation partielle du GVT à hauteur de 139 k€. Afin de faciliter la lecture des données, la prime de restructuration a été neutralisée.

Masse salariale « ENS » entre 2017 et 2022 hors prime de restructuration (effet en 2020 et 2021)

Exercice (n)	2017 (M)	2018	2019	2020	BR oct. 21	BI 2022	$\Delta = 22 - 17$	M/ Δ
Personnels « ENS »	31,2 M€	30,6 M€	31,8 M€	30,8 M€	32,1 M€	33,2 M€	2,0 M€	6,3%
Augmentation entre n-1 et n		-0,6 M€	1,2 M€	-1,0 M€	1,3 M€	1,0 M€		

Principaux postes d'évolution de la masse salariale « ENS » entre 2017 et 2022 hors prime de restructuration

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	Total
GVT positif	0,3 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,3 M€	1,5 M€
Mesures règlementaires	0,2 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,3 M€	0,4 M€	1,1 M€
Entrées-sorties	-0,8 M€	0,1 M€	-0,1 M€	0,2 M€	0,1 M€	-0,5 M€
Mesures de l'établissement		0,2 M€			0,0 M€	0,3 M€
Ajustements	-0,4 M€	0,5 M€	-1,2 M€	0,6 M€	0,2 M€	-0,3 M€
Total	-0,6 M€	1,2 M€	-1,0 M€	1,3 M€	1,0 M€	2,0 M€

Le glissement vieillesse technicité (GVT) positif du fait des avancements et promotions des titulaires est important. Il contribue à l'augmentation de la masse salariale à hauteur de + 1,5 M€ en 5 ans sur les 2,0 M€.

Les flux des entrées et des sorties correspondent à l'impact du renouvellement des personnels sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus soumis à la politique de l'établissement. L'effet cumulé des entrées et des sorties entre 2017 et 2018 est négatif et il s'élève à - 0,5 M€. Cette diminution correspond à la politique prudentielle de l'École, mais aussi aux effets de la pyramide des âges (67 départs en retraite de 2017 à 2022), aux renouvellements de l'organisation et à l'évolution de la structure d'emplois des personnels Biatss. Le cumul du GVT positif et des entrées et sorties s'élève à + 0,9 M€ et a été financé à hauteur de 0,1 M€ sur la période (en 2018).

Les mesures règlementaires intervenues sur la période considérée contribuent à l'augmentation pour un montant de + 1,1 M€ et elles ont été financées à hauteur de 1,0 M€.

Les mesures à l'initiative de l'établissement correspondent à la mise en place en 2019 de la politique indemnitaire des personnels Biatss dans le cadre de la RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

La rubrique « Ajustements » correspond essentiellement à des décaissements qui ont été décalés (par exemple, des indemnités de jury de concours de 2018 ont été payées en 2019 et le rattrapage a conduit à payer 2 sessions en 2019) et à des moindres dépenses dues à la crise sanitaire (pas d'épreuves orales des concours de recrutement en 1^{re} année en 2020, moins d'heures complémentaires et de vacations en 2021) et qui ont été réintroduites en 2021 ou le seront en 2022, voir ultérieurement.

L'ensemble de ces éléments conduit à maintenir une politique RH aussi dynamique que la prudence le permet. Ils peuvent aussi engager l'École dans une réflexion sur le coût de la masse salariale des normaliens et le poids de l'offre de formation.

b/ Fonctionnement hors masse salariale : AE = 27,1 M€ et CP = 23,2 M€

Une part importante des dépenses de fonctionnement hors masse salariale correspond aux contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN). Les dépenses bâtiminaire devraient connaître leur première année de régime courant. L'établissement doit maîtriser ses dépenses de fonctionnement et ce poste doit être suivi de près et toutes les pistes d'économie doivent être recherchées.

▪ Contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN) : AE = 13,4 M€ et CP = 9,5 M€

Dans le cadre de sa politique de diffusion des normaliens vers d'autres établissements, l'École transfère des fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens ayant obtenu un contrat doctoral spécifique pour normalien (CDSN). Le budget initial prévoit que le retard dans la signature des conventions de transfert des fonds soit résorbé, ce qui conduit à augmenter l'enveloppe à prévoir en régime permanent (9 M€ en AE). Il est également prévu que les établissements rattrapent une partie de leur retard de facturation.

▪ Formation et aides aux étudiants : 2,1 M€ en AE et 2,0 € en CP

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de formation et aides aux étudiants est précisée ci-après. Les dépenses mutualisées, plus nombreuses sur le campus de Gif que celui de Cachan, doivent être valorisées.

❑ Dotation des départements : 0,3 M€

Comme indiqué dans la lettre d'orientation budgétaire, l'enveloppe de la dotation des départements d'enseignement pour la formation, qui correspond aux crédits récurrents alloués par l'École et vise à couvrir les dépenses de fonctionnement, est reconduite et elle s'élève à 0,3 M€. Après un travail d'objectivation menée en 2021 avec les départements, l'enveloppe a été répartie. L'enveloppe des crédits d'investissement (0,1 M€) permet de financer les projets d'investissement retenus suite au dialogue de gestion.

❑ Bourses (normaliens à titre étranger, *PhD Track*, plan égalité et étudiants en mobilité entrante) et aides à la mobilité sortante des normaliens : 1,0 M€ en AE et 0,9 M€ en CP (une partie étant financée dans le cadre du programme Erasmus et le mécénat).

❑ Activités transverses du diplôme, carrières normaliennes et insertion professionnelle : 0,3 M€ (AE = CP).

❑ Conventions, notamment suite à des appels à projet Paris-Saclay : 0,1 M€ en AE et 0,1 M€ en CP.

❑ Concours (gestion des concours par le service informatique de l'Institut national polytechnique de Toulouse et remboursement à des Écoles partenaires) : 0,3 M€ en AE et CP.

❑ Formation continue : 0,1 M€ en AE et CP.

▪ **Recherche : 3,6 M€ en AE et 3,6 € en CP**

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de recherche est donnée ci-dessous.

❑ Dotation et dispositifs incitatifs : 0,7 M€ en AE et 0,7 € en CP

L'enveloppe de la dotation des unités de recherche de 2021 est majorée de la part du financement accordé par l'État au titre de la LPR. Un nouveau modèle de dotation a été défini 2021 et est mis en œuvre à partir 2022. Le montant de la dotation (fonctionnement, petits équipements et enveloppe « intervention ») s'élève à 0,6 M€.

Des dispositifs incitatifs, tels que Booster (BOnus pour Opérations Stratégiques inTERnationales), In-pulse (INitatives pour Projets Ultra-SElectifs), le fonds d'amorçage recherche et les professeurs invités courts séjours (les longs séjours sont comptabilisés avec la masse salariale), complètent la dotation de l'École.

À ces dépenses viennent s'ajouter les dépenses mutualisées qu'il conviendra de valoriser.

□ Conventions de recherche : 2,9 M€ en AE et CP

▪ **Dépenses d'exploitation et de maintenance : 4,9 M€ (AE = CP)**

Le poste des dépenses d'exploitation et de maintenance doit faire l'objet d'un suivi régulier et, à l'occasion des renouvellements des marchés publics, l'École devra choisir les prestations les mieux-disants permettant de trouver des pistes d'économie tout en préservant la qualité de la maintenance du bâtiment. Par ailleurs l'établissement doit valoriser les dépenses mutualisées destinées au fonctionnement des équipements scientifiques.

Le montant des AE inclut le renouvellement des marchés de maintenance technique, de nettoyage et de courants faibles pour un montant estimé à 1,9 M€.

▪ **Dépenses informatiques : 1,0 M€ (AE = CP)**

Les dépenses informatiques mutualisées (e-Campus, visioconférences, création de vidéos, logiciels de calcul scientifique, impression, téléphonie...) pèsent pour 0,4 M€ sur le budget de l'établissement. À ces dépenses doivent être ajoutées des logiciels de gestion ou bâtiminaire (par exemple, Cocktail (Système d'information pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche), des maintenances (par exemple, audiovisuel) et la contribution au réseau informatique Paris-Saclay pour un montant total de 0,6 M€.

▪ **Équipements mutualisés : 0,4 M€ (AE = CP)**

La contribution de l'École aux équipements mutualisés (plaine des sports, centre de langues, Lumen, Mésocentre de calcul Ruche) est évaluée à 0,4 M€.

▪ **Autres dépenses : AE = 1,7 M€ et CP = 1,8 M€**

Ce poste regroupe les dépenses récurrentes de l'établissement non listées ci-dessus :

- remboursement de mises à disposition de personnel et de missions d'enseignement (0,4 M€),
- documentation électronique et papier et abonnements à des revues (AE = 0,3 M€, CP = 0,5 M€),
- dispositifs d'accompagnement des personnels, dont les navettes, le FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), la prise en charge du coût de la formation des apprentis et le renforcement de la formation par réaffectation de postes de dépenses

(0,6 M€ au total),

- adhésions et cotisations à des organismes d'intérêts général (0,1 M€),
- autres dont communication et risques juridiques (AE = 0,3 M€ et CP = 0,2 M€).

c/ Investissement : AE = 6,3 M€ et CP = 6,3 M€

▪ Recherche et formation : AE = 4,3 M€ et CP = 4,3 M€

Des équipements financés par des conventions de recherche sont prévus pour un montant total d'AE de 2,5 M€ d'AE et de CP de 2,1 M€, notamment pour l'Equipex e-Diamant. Il est également inscrit des équipements pour la formation financés par des conventions pour un montant de 0,1 M€ en AE et CP.

À ces montants il faut ajouter 1,5 M€ d'AE et 1,9 M€ de CP d'investissement dans le cadre du programme Foster ou arbitré dans le cadre du dialogue de gestion, et 0,3 d'AE et 0,3 M€ de CP au titre de l'enveloppe récurrente pour des investissements scientifiques et.

▪ Bâtimentaire : AE = 2,0 M€ et CP = 2,0 M€

L'enveloppe pour les équipements informatiques (audiovisuel, numérique bâtimentaire...) à financer sur les réserves de l'établissement à l'occasion de son installation qui a été réduite lors du budget rectificatif 2021 est reprogrammée en 2022 pour un montant de **1,5 M€** en AE et en CP.

Une enveloppe de 0,3 M€ pour des aménagements bâtimentaires est inscrite au budget.

▪ Services

Des dépenses d'investissement informatique sont inscrites au budget initial pour un montant de 0,1 M€ (AE=CP).

I.1.3/ Solde budgétaire

Le décalage entre les encaissements et les décaissements conduit à un solde budgétaire⁶ prévisionnel déficitaire à hauteur de – **6,8 M€**.

⁶ Le solde budgétaire correspond à l'écart entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiement (CP) (dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement. Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire selon les exercices.

I.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient été payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements (qui valorise l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années), provisions, dépenses réalisées en attente de factures, de même que les recettes non encaissables : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de l'état prévisionnel de la situation patrimoniale de l'établissement.

I.2.1/ Recettes

Les recettes en droits constatés sont prévues à hauteur de **97,3 M€** avec la décomposition donnée ci-après.

▪ Produits : 96,6 M€

Les principaux composants des recettes de fonctionnement sont les suivants :

- subvention pour charges de service public : 84,4 M€,
- recettes liées à la recherche et à la formation : 8,4 M€,
- droits d'inscription et CVEC : 0,8 M€,
- formation continue : 0,4 M€,
- engagement décennal : 0,5 M€,
- remboursement du groupement de commandes pour la documentation électronique : 0,2 M€,
- reprise de provision et neutralisation de l'amortissement : 0,8 M€,
- divers : 0,9 M€ (concours, partenariat, conventions de mise à disposition, locations)

▪ **Ressources : 0,7 M€**

Le montant des recettes prévisionnelles d'investissement correspond essentiellement à l'Equipex e-Diamand auquel s'ajoute quelles subventions de formation et de recherche.

I.2.2/ Dépenses

Le montant des dépenses en droits constatés s'élève à **103,8 M€**.

▪ **Masse salariale : 73,1 M€**

Le montant des dépenses de masse salariale en droits constatés diffère de celui montant des dépenses décaissées car il prend en compte les charges à payer ainsi que les passifs sociaux.

▪ **Fonctionnement hors masse salariale : 25,2 M€** dont

- reversement aux établissements bénéficiant de contrats doctoraux fléchés (CDSN) : 9,0 M€,
- formation et recherche : 5,6 M€,
- exploitation et de maintenance : 4,9 M€
- dépenses informatiques : 1,0 M€
- équipements mutualisés : 0,4 M€
- autres dépenses : 1,8 M€
- dotation aux amortissements hors bâtiment : 2,5 M€.

Les amortissements non neutralisés, correspondant avant tout à des équipements scientifiques acquis dans le cadre du programme Foster, sur la dotation ou des conventions avec industriels pèsent pour X,X Me sur les charges.

▪ **Investissement : 5,5 M€** dont

- 3,5 M€ pour des équipements scientifiques dont 1,8 M€ au titre des équipements arbitrés dans le cadre du programme Foster ou du dialogue

de gestion,

- 1,9 M€ pour des équipements informatiques et aménagements bâtimentaires dans le cadre de l'installation dans le nouveau bâtiment et 0,1 M€ pour les services.

I.2.3/ Grands agrégats⁷

Le budget prévisionnel est déficitaire à hauteur de – 1,7 M€ ce qui conduit l'établissement à financer des dépenses de fonctionnement sur son fonds de roulement⁸, ce qui ne peut être une situation durable. Ce déficit conduit l'établissement à disposer d'une capacité d'autofinancement proche de 0 et à financer les équipements hors financement sur subvention par prélèvement sur le fonds de roulement.

Le prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement s'élève à 4,9 M€ et le fonds de roulement mobilisable à la fin 2022 à 16,1 M€.

La baisse prévisionnelle du résultat entre le budget rectificatif 2021 et le budget initial 2022, à hauteur de – 2,8 M€, résultent des principales

⁷ Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, les éléments non encaissables sont intégrés en droits constatés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Un compte de résultat négatif nécessite un prélèvement sur fonds de roulement et n'est possible que pour financer des dépenses exceptionnelles et ponctuelles de fonctionnement qui génèreraient un déficit conjoncturel. Il nécessite l'autorisation du recteur d'académie

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice, mesuré par la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que des investissements ou des remboursements de dettes. Une insuffisance de financement (IAF) qui ne serait pas compensée par des financements externes de l'actif, nécessite un prélèvement sur le fonds de roulement.

⁸ Le fonds de roulement constitue un excédent de ressources stables qui permet de financer une partie des besoins de l'établissement. Il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est respecté et l'établissement dispose, grâce au fonds de roulement, d'un excédent de ressources qui lui permettra de financer des besoins ponctuels de fonctionnement ou des investissements.

augmentations suivantes :

- une augmentation conjoncturelle de la masse salariale des élèves fonctionnaires stagiaires, suite au solde positif entre les départs en année de congé sans traitement (année joker, projet d'études, congé pour insuffisance de résultats, césure) et les retours (alors qu'il était proche de zéro les années précédentes) qui conduit à rémunérer 32 normaliens de plus et contribue à l'augmentation de la dépense entre les deux exercices qui s'élève à + 1,2 M€ (hors mesures réglementaires),
- une augmentation (hors mesures réglementaires) de la masse salariale des personnels à hauteur de + 0,6 M€,
- une augmentation des dépenses bâtimentaires à hauteur de + 0,3 M€,
- une augmentation de la charge d'amortissement non neutralisée de + 0,4 M€,

et d'une comptabilisation en 2021 d'une partie de la subvention pour charges de service publique (SCSP) pour lesquelles les dépenses sont inscrites en 2022 : une avance pour des actions en faveur de la diversité et de la réussite étudiantes dans le cadre du plan Égalité des chances et un financement obtenu dans le cadre du dialogue stratégique de gestion 2021, pour un montant total de 0,3 M€. (Avec un rattachement en 2022 de ces recettes, le déficit prévisionnel 2022 passerait à – 1,4 M€ et la diminution prévisionnelle du compte de résultat entre 2021 et 2022 à – 2,2 M€).

Les grandes masses du budget en droits constatés sont données dans les tableaux ci-après.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2021	BI 2022	BI-BR		BR 2021	BI 2022	BI-BR
Personnel	70,5 M€	73,1 M€	2,6 M€	Subventions de l'État	84,4 M€	84,4 M€	0,0 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	23,2 M€	25,2 M€	2,1 M€	Autres subventions	2,7 M€	4,2 M€	1,5 M€
				Autres produits	7,7 M€	8,0 M€	0,3 M€
Total des charges	93,7 M€	98,3 M€	4,7 M€	Total des produits	94,8 M€	96,6 M€	1,8 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice	1,1 M€			Résultat prévisionnel : perte		1,7 M€	
Total	94,8 M€	98,3 M€		Total	94,8 M€	98,3 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2021	BI 2022	BI-BR
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	1,1 M€	-1,7 M€	-2,8 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,0 M€	2,5 M€	0,5 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,5 M€		-0,5 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,8 M€	0,8 M€	0,0 M€
= CAF ou IAF	1,8 M€	0,0 M€	-1,9 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2021	BI 2022	BI-BR		BR 2021	BI 2022	BI-BR
Insuffisance d'autofinancement		0,0 M€		Capacité d'autofinancement	1,8 M€		
Investissements	4,5 M€	5,5 M€	1,0 M€	Financement de l'actif par l'État	0,5 M€		-0,5 M€
				Financement de l'actif par des tiers	0,6 M€	0,7 M€	0,1 M€
Total des emplois	4,5 M€	5,5 M€	1,0 M€	Total des ressources	2,9 M€	0,7 M€	
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	1,6 M€	4,9 M€	

II/ Budget annexe de l'opération immobilière

Le budget 2022 de l'opération immobilière correspond au paiement des dernières situations de travaux des entreprises ainsi qu'aux dépenses nécessaires pour exécuter les travaux de finition et de reprise de malfaçons. À date, les opérations de la livraison à soi-même (LASM) du bâtiment conduisant au paiement de la TVA sont prévues en 2023.

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

II.1.1/ Recettes

Le solde du financement de l'opération immobilière est inscrit pour un montant 3,9 M€.

II.1.2/ Dépenses

Le solde des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) hors LASM est inscrit au budget initial 2022 et il s'élève à 8,0 M€ en AE et 17,4 M€ en CP.

AE, CP et solde budgétaire									
Dépenses						Recettes fléchées			
	AE			CP			RE		
	BR 2021	BI 2022	$\Delta = BI - BR$	BR 2021	BI 2022	$\Delta = BI - BR$	BR 2021	BI 2022	$\Delta = BI - BR$
Personnel									Financements de l'État fléchés
Fonctionnement	1,0 M€	1,0 M€		1,0 M€	1,0 M€			3,9 M€	3,9 M€
Investissement	3,5 M€	7,0 M€	3,5 M€	6,0 M€	13,5 M€	7,5 M€			
Total	4,5 M€	8,0 M€	3,5 M€	7,0 M€	14,5 M€	7,5 M€		3,9 M€	3,9 M€
Solde budgétaire : excédent							7,0 M€	10,6 M€	3,6 M€
									Solde budgétaire : déficit

II.2/ Budget en droits constatés

Le montant prévisionnel des recettes encaissables et des dépenses décaissables en droits constatés s'élève à 14,5 M€ auxquelles il faut ajouter les amortissements pour un montant de 9,6 M€.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR		BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR
Personnel				Subventions de l'État			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9,9 M€	10,6 M€	0,7 M€	Autres subventions	1,0 M€	1,0 M€	
				Autres produits	8,9 M€	9,6 M€	0,7 M€
Total des charges	9,9 M€	10,6 M€	0,7 M€	Total des produits	9,9 M€	10,6 M€	0,7 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte			
Total	9,9 M€	10,6 M€		Total	9,9 M€	10,6 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR1 2021	BI 2022	Δ = BI-BR
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)			
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8,9 M€	9,6 M€	0,7 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8,9 M€	9,6 M€	0,7 M€
= CAF ou IAF			

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR		BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement			
Investissements	6,0 M€	13,5 M€	7,5 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	6,0 M€	13,5 M€	7,5 M€
Total des emplois	6,0 M€	13,5 M€	7,5 M€	Total des ressources	6,0 M€	13,5 M€	7,5 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement			

III/ Budget agrégé

Le budget agrégé consolide les données du budget principal de l'établissement et du budget de l'opération immobilière. Les principaux agrégats à l'issue du budget initial 2022 sont les suivants.

▪ Enveloppes limitatives

- ❑ autorisations d'engagement : 114,5 M€ dont
 - masse salariale : 73,1 M€
 - autres charges de fonctionnement : 28,1 M€
 - dépenses d'investissement : 13,3 M€
- ❑ crédits de paiement : 117,1 M€ dont
 - masse salariale : 73,1 M€
 - autres charges de fonctionnement : 24,2 M€
 - dépenses d'investissement : 19,8 M€

Dépenses							Recettes			
	AE			CP			RE			
	BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR	BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR	BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR	
Personnel	70,6 M€	73,1 M€	2,5 M€	70,6 M€	73,1 M€	2,5 M€	93,5 M€	95,8 M€	2,3 M€	Recettes globalisées
							84,4 M€	84,4 M€	0,1 M€	SCSP
Fonctionnement	19,3 M€	28,1 M€	8,8 M€	19,1 M€	24,2 M€	5,1 M€	3,6 M€	4,6 M€	1,1 M€	Autres financements de l'État et publics
							5,5 M€	6,7 M€	1,2 M€	Autres recettes propres
Investissement	7,0 M€	13,3 M€	6,3 M€	10,7 M€	19,8 M€	9,0 M€		3,9 M€	3,9 M€	Recettes fléchées : projet immobilier
								3,9 M€	3,9 M€	Autres financements publics
Total	96,9 M€	114,5 M€	17,6 M€	100,4 M€	117,1 M€	16,6 M€	93,5 M€	99,6 M€	6,2 M€	Total
Solde budgétaire : excédent							7,0 M€	17,4 M€	10,5 M€	Solde budgétaire : déficit

▪ Équilibre du budget

- solde budgétaire déficitaire : – 17,4 M€
- diminution prévisionnelle de trésorerie : – 22,3 M€
- déficit du compte de résultat prévisionnel : – 1,7 M€
- insuffisance d'autofinancement prévisionnelle : – 27 k€
- variation du fonds de roulement (prélèvement) : – 4,9 M€

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR		BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR
Personnel	70,5 M€	73,1 M€	2,6 M€	Subventions de l'État	84,4 M€	84,4 M€	0,0 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	33,1 M€	35,9 M€	2,8 M€	Autres subventions	3,7 M€	5,2 M€	1,5 M€
				Autres produits	16,6 M€	17,6 M€	1,0 M€
Total des charges	103,6 M€	108,9 M€	5,3 M€	Total des produits	104,7 M€	107,2 M€	2,5 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice	1,1 M€			Résultat prévisionnel : perte		1,7 M€	
Total	104,7 M€	108,9 M€		Total	104,7 M€	108,9 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	1,1 M€	-1,7 M€	-2,8 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10,9 M€	12,1 M€	1,2 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,5 M€		-0,5 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9,7 M€	10,4 M€	0,7 M€
= CAF ou IAF	1,8 M€	0,0 M€	-1,9 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR		BR 2021	BI 2022	Δ = BI-BR
Insuffisance d'autofinancement		0,0 M€		Capacité d'autofinancement	1,8 M€		
Investissements	10,5 M€	19,0 M€	8,5 M€	Financement de l'actif par l'État	0,5 M€		-0,5 M€
				Financement de l'actif par des tiers	6,6 M€	14,2 M€	7,6 M€
Total des emplois	10,5 M€	19,0 M€	8,5 M€	Total des ressources	8,9 M€	14,2 M€	7,1 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	1,6 M€	4,9 M€	

Le plafond des emplois s'élève à 1 573 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État qui est de 1 450 ETPT.

Les différents tableaux du budget agrégé puis du budget principal de l'établissement et enfin du budget annexe de l'opération immobilière sont donnés dans les pages qui suivent.

Des documents complémentaires venant en appui au budget sont donnés à la fin.

Tableaux budgétaires : Budget agrégé

Projet de budget initial

Tableau des emplois 2022- Variable entre le budget initial et le budget rectificatif - CA décembre 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
Nature des emplois			BI 2021	BR 2021	BI 2022	BI 2021	BR 2021	BI 2022	BI 2021	BR 2021	BI 2022
Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs et	Permanents	Titulaires	172	169	172				172	169	172
		CDI	0	0	0	4	4	4	4	4	4
	Non permanents	CDD	83	86	83	70	58	67	153	144	150
Sous-total enseignants-chercheurs			255	255	255	74	62	71	329	317	326
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			982	982	982				982	982	982
BIATSS	Permanents	Titulaires	147	135	135				147	135	135
		CDI	13	17	17	11	8	8	24	25	25
	Non permanents	CDD	53	61	61	35	44	44	88	105	105
Sous-total Biatss			213	213	213	46	52	52	259	265	265
Totaux			1 450	1 450	1 450	120	114	123	1 570	1 564	1 573
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 450	1 450	1 450				Plafond global des emplois voté par le CA		

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Etablissement *

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses			Recettes	
	AE	CP	Recettes	
	BI - 0	BI - 0	BI - 0	
Personnel	73 088 933,00	73 088 933,00	95 758 775,00	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	21 768 298,00	21 768 298,00	84 435 071,00	Subvention pour charges de service public
			87 767,00	Autres financements de l'Etat
			97 576,00	Fiscalité affectée
Fonctionnement	28 133 732,00	24 213 484,00	4 538 914,00	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	10 564 080,00	10 564 080,00	6 599 447,00	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	17 569 652,00	13 649 404,00		
			3 785 000,00	Recettes fléchées **
			-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	13 302 821,00	19 773 379,00	3 785 000,00	Autres financements publics fléchés
<i>Dont AE = CP</i>	2 924 799,00	2 924 799,00	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE <> CP</i>	10 378 022,00	16 848 580,00		
TOTAL DES DÉPENSES	114 525 486,00	117 075 796,00	99 543 775,00	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent		-	17 532 021,00	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Etablissement *									
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT									
Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	52 141 263,00	52 141 263,00	14 655 720,00	10 736 698,00	270 084,00	270 084,00	67 067 067,00	63 148 045,00	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	11 530 789,00	11 530 789,00	541 745,00	541 745,00	102 658,00	102 658,00	12 175 192,00	12 175 192,00	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	37 727 998,00	37 727 998,00	642 151,00	678 551,00	167 426,00	167 426,00	38 537 575,00	38 573 975,00	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 882 476,00	2 882 476,00	13 471 824,00	9 516 402,00	-	-	16 354 300,00	12 398 878,00	
D105 - Bibliothèques et documentation	444 249,00	444 249,00	266 643,00	496 640,00	-	-	710 892,00	940 889,00	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	526 195,00	526 195,00	260 830,00	260 830,00	50 000,00	50 000,00	837 025,00	837 025,00	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 567 040,00	2 567 040,00	998 164,00	998 164,00	142 137,00	142 137,00	3 707 341,00	3 707 341,00	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 977 798,00	4 977 798,00	1 278 557,00	1 278 557,00	3 817 068,00	3 707 961,00	10 073 423,00	9 964 316,00	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 133 247,00	1 133 247,00	419 500,00	419 500,00	54 572,00	78 639,00	1 607 319,00	1 631 386,00	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	60 218,00	60 218,00	124 906,00	124 906,00	16 460,00	72 058,00	201 584,00	257 182,00	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	299 949,00	299 949,00	-	-	299 949,00	299 949,00	
D114 - Immobilier	2 086 294,00	2 086 294,00	2 691 250,00	2 691 250,00	7 330 000,00	13 830 000,00	12 107 544,00	18 607 544,00	
D115 - Pilotage et support	8 958 562,00	8 958 562,00	6 078 853,00	5 963 330,00	1 622 500,00	1 622 500,00	16 659 915,00	16 544 392,00	
Étudiants	194 067,00	194 067,00	1 059 360,00	943 660,00	-	-	1 253 427,00	1 137 727,00	= D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	791 560,00	675 860,00	-	-	791 560,00	675 860,00	
D202 - Aides indirectes	-	-	192 000,00	192 000,00	-	-	192 000,00	192 000,00	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	194 067,00	194 067,00	75 800,00	75 800,00	-	-	269 867,00	269 867,00	
Total	73 088 933,00	73 088 933,00	28 133 732,00	24 213 484,00	13 302 821,00	19 773 379,00	114 525 486,00	117 075 796,00	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							-		

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT								
Budget	Recettes de l'organisme							
	Recettes globalisées				Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées
Subvention pour charges de service public	84 435 071,00	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	715 430,00	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	483 458,00	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	180 000,00	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 721 456,00	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 167 810,00	-	-	3 785 000,00	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	857 530,00	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	184 146,00	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	1 090 553,00	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	87 767,00	-	1 238 875,00	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	245 000,00	-	-	-
Autres recettes	-	-	97 576,00	-	2 254 103,00	-	-	-
Total	84 435 071,00	87 767,00	97 576,00	4 538 914,00	6 599 447,00	-	3 785 000,00	-
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)							17 532 021,00	

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement *

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BI - 0	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	17 532 021,00	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 095 806,00	1 095 806,00	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	18 627 827,00	1 095 806,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	17 532 021,00	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-	10 715 000,00	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	11 541 523,70	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	18 627 827,00	18 627 827,00	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements (c1)	Prévisions d'encaissements (c2)
Opération	C 4671	aide à la mobilité internationale	14 800,00 0,00	14 800,00 0,00
Opération	C 4... C 4...	équipex	1 081 006,00 0,00	1 081 006,00 0,00
Opération	C 4... C 4...	TVA	5 315 350,00 0,00	590 847,40 0,00
TOTAL			6 411 156,00	1 686 653,40

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement *

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	PRODUITS	BI - 0
Personnel	73 072 233,00	Subventions de l'Etat	84 447 871,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>21 768 298,00</i>	Fiscalité affectée	97 576,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	35 862 908,00	Autres subventions	5 216 578,00
		Autres produits	17 480 105,00
TOTAL DES CHARGES (1)	108 935 141,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	107 242 130,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	1 693 011,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	108 935 141,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	108 935 141,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 1 693 011,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 103 220,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 437 242,00
= CAF ou IAF*	- 27 033,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI - 0	RESSOURCES	BI - 0
Insuffisance d'autofinancement*	27 033,00	Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	18 996 868,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	14 168 758,00
		Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières	-	Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	19 023 901,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	14 168 758,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	4 855 143

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 4 855 143,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	6 686 380,70
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 11 541 523,70
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	17 956 701,16
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 38 861 322,80
Niveau de la TRESORERIE	56 818 023,96

Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) Solde Initial (début de mois)	79 074 547,66	91 912 313,87	81 851 288,61	92 175 926,08	82 411 509,17	72 755 217,93	62 404 819,07	80 338 945,71	72 113 420,19	64 363 882,26	68 829 286,78	60 806 992,88	79 074 547,66
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	21 495 000,00	295 000,00	21 830 000,00	625 000,00	605 000,00	763 304,00	29 667 767,00	505 458,00	835 000,00	14 345 000,00	1 619 702,00	3 172 544,00	95 758 775,00
Subvention pour charges de service public	21 410 000,00		21 410 000,00				28 000 000,00			13 000 000,00		615 071,00	84 435 071,00
Autres financements de l'Etat							87 767,00						87 767,00
Fiscalité affectée						68 304,00					29 272,00		97 576,00
Autres financements publics	10 000,00	50 000,00	100 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	800 000,00	10 000,00	250 000,00	400 000,00	800 000,00	1 518 914,00	4 538 914,00
Recettes propres	75 000,00	245 000,00	320 000,00	425 000,00	405 000,00	495 000,00	780 000,00	495 458,00	585 000,00	945 000,00	790 430,00	1 038 559,00	6 599 447,00
A2. Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 785 000,00
Financements de l'Etat fléchés													0,00
Autres financements publics fléchés												3 785 000,00	3 785 000,00
Recettes propres fléchées													0,00
A3. Opérations non budgétaires	1 082 006,00	12 400,00	17 400,00	32 400,00	38 400,00	42 400,00	68 800,00	80 400,00	12 400,00	76 400,00	92 400,00	131 247,40	1 686 653,40
Emprunts : encaissements en capital													0,00
Prêts : encaissements en capital													0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
Opérations gérées en compte de tiers	1 082 006,00	12 400,00	17 400,00	32 400,00	38 400,00	42 400,00	68 800,00	80 400,00	12 400,00	76 400,00	92 400,00	131 247,40	1 686 653,40
TVA encaissée	1 000,00	12 400,00	17 400,00	32 400,00	38 400,00	42 400,00	54 000,00	80 400,00	12 400,00	76 400,00	92 400,00	131 247,40	590 847,40
Dispositif d'intervention pour comptes de	1 081 006,00						14 800,00						1 095 806,00
Autres encaissements d'opérations gérées													0,00
A. TOTAL	22 577 006,00	307 400,00	21 847 400,00	657 400,00	643 400,00	805 704,00	29 736 567,00	585 858,00	847 400,00	14 421 400,00	1 712 102,00	7 088 791,40	101 230 428,40
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	7 409 189,79	8 013 375,26	8 086 706,53	8 066 716,91	7 944 441,24	8 775 852,86	9 356 940,36	6 611 283,52	8 389 437,93	9 667 195,48	9 485 145,90	10 769 510,32	102 575 796,10
Personnel	5 883 189,79	5 987 375,26	6 060 706,53	6 039 716,91	5 914 441,24	6 245 852,86	6 121 940,36	6 109 283,52	5 814 437,93	6 362 195,48	6 075 145,90	6 474 647,32	73 088 933,10
Fonctionnement	1 001 000,00	1 501 000,00	1 501 000,00	1 502 000,00	1 505 000,00	2 005 000,00	2 510 000,00	502 000,00	2 050 000,00	2 580 000,00	2 885 000,00	3 671 484,00	23 213 484,00
Intervention													0,00
Investissement	525 000,00	525 000,00	525 000,00	525 000,00	525 000,00	525 000,00	725 000,00		525 000,00	725 000,00	525 000,00	623 379,00	6 273 379,00
B2. Dépenses sur recettes fléchées	1 812 500,00	1 812 500,00	1 812 500,00	1 812 500,00	1 812 500,00	1 812 500,00	1 812 500,00	1 812 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500 000,00
Personnel													0,00
Fonctionnement	125 000,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00					1 000 000,00
Intervention													0,00
Investissement	1 687 500,00	1 687 500,00	1 687 500,00	1 687 500,00	1 687 500,00	1 687 500,00	1 687 500,00	1 687 500,00					13 500 000,00
B3. Opérations non budgétaires	517 550,00	542 550,00	1 623 556,00	542 600,00	542 750,00	567 750,00	633 000,00	387 600,00	207 500,00	288 800,00	249 250,00	308 250,00	6 411 156,00
Emprunts : remboursement en capital													0,00
Prêts : décaissements en capital													0,00
Dépôts et cautionnements													0,00
Opérations gérées en compte de tiers	517 550,00	542 550,00	1 623 556,00	542 600,00	542 750,00	567 750,00	633 000,00	387 600,00	207 500,00	288 800,00	249 250,00	308 250,00	6 411 156,00
TVA décaissée	517 550,00	542 550,00	542 550,00	542 600,00	542 750,00	567 750,00	633 000,00	387 600,00	207 500,00	274 000,00	249 250,00	308 250,00	5 315 350,00
Dispositif d'intervention pour comptes de			1 081 006,00							14 800,00			1 095 806,00
Autres décaissements d'opérations gérées													0,00
B. TOTAL	9 739 239,79	10 368 425,26	11 522 762,53	10 421 816,91	10 299 691,24	11 156 102,86	11 802 440,36	8 811 383,52	8 596 937,93	9 955 995,48	9 734 395,90	11 077 760,32	123 486 952,10
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	12 837 766,21	-10 061 025,26	10 324 637,47	-9 764 416,91	-9 656 291,24	-10 350 398,86	17 934 126,64	-8 225 525,52	-7 749 537,93	4 465 404,52	-8 022 293,90	-3 988 968,92	-22 256 523,70
SOLDE CUMULE (1) + (2)	91 912 313,87	81 851 288,61	92 175 926,08	82 411 509,17	72 755 217,93	62 404 819,07	80 338 945,71	72 113 420,19	64 363 882,26	68 829 286,78	60 806 992,88	56 818 023,96	56 818 023,96
												dont trésorerie fléchée = A2 - B2	-10 715 000,00
												dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	-4 724 502,60

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2022 non dénouées	2022	2023	2024
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		45 407 138	34 792 275	34 723 853
Recettes fléchées (b)	264 404 081	3 885 137	-	-
Financements de l'État fléchés				
Autres financements publics fléchés	264 404 081	3 885 137		
Recettes propres fléchées				
Dépenses sur recettes fléchées (c)	218 996 943	14 500 000	68 422	-
Personnel	0	0	0	0
AE=CP				
Fonctionnement et intervention				
AE	5 197 816	1 000 000	0	
CP	5 129 394	1 000 000	68 422	
Investissement				
AE	223 315 456	7 000 000	0	
CP	213 867 549	13 500 000	0	
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	45 407 138	34 792 275	34 723 853	34 723 853

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 468 027	776 150	776 150	-	448 387	448 387	774 068	774 068	-	448 387	448 387	243 490	2 082
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	14 388 980	8 838 816	8 838 816	-	2 670 674	2 670 674	8 581 656	8 581 656	-	2 670 674	2 670 674	2 879 490	257 160
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	15 029 742	7 469 666	7 469 666	-	2 490 369	2 490 369	7 399 249	7 399 249	-	2 543 632	2 543 632	5 069 707	17 154
Sciences de l'homme et de la société	922 896	493 016	493 016	-	173 000	173 000	493 016	493 016	-	173 000	173 000	256 880	-
Interdisciplinaire et transversale	896 714	726 293	726 293	-	57 733	57 733	670 643	670 643	-	113 331	113 331	112 688	52
Total contrats de recherche	32 706 360	18 303 940	51 010 300		5 840 164	5 840 164	17 918 631	17 918 631		5 949 025	5 949 025	8 562 255	276 449
Actions ENS	570 548	36 454	36 454	-	174 200	174 200	54	54	-	210 600	210 600	359 894	- 0
Total contrats de formation continue	570 548	36 454	36 454	-	174 200	174 200	54	54	-	210 600	210 600	359 894	- 0
Pas de contrats													
Total contrats d'enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2012-0225 Saclay	268 289 218	228 513 272	228 513 272		8 000 000	8 000 000	218 996 943	218 996 943	-	14 500 000	14 500 000	31 775 946	3 016 329
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 643 673	4 484 141	4 484 141	-	2 995 263	2 995 263	4 083 224	4 083 224	-	3 435 897	3 435 897	164 269	- 39 717
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 932 891	232 997 413	232 997 413	-	10 995 263	10 995 263	223 080 167	223 080 167	-	17 935 897	17 935 897	31 940 215	2 976 612
Total	309 209 798	251 337 807	284 044 167	-	17 009 627	17 009 627	240 998 852	240 998 852	-	24 095 522	24 095 522	40 862 364	3 253 061
Ss total personnel													
Ss total fonctionnement et intervention													
Ss total investissement													

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 468 027		1 468 027	1 004 171	276 523	187 334
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	14 388 980		14 388 980	9 100 153	2 505 739	2 783 089
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	15 029 742		15 029 742	9 317 072	2 736 919	2 975 751
Sciences de l'homme et de la société	922 896		922 896	604 441	131 012	187 443
Interdisciplinaire et transversale	896 714		896 714	715 601	181 113	-
Total contrats de recherche	32 706 360		32 706 360	20 741 437	5 831 306	6 133 617
Actions ENS	570 548		570 548	122 110	491 458	- 43 020
Total contrats de formation continue	570 548					
Pas de contrats						
Total contrats d'enseignement						
2012-0225 Saclay	268 289 218		268 289 218	264 404 081	3 885 137	-
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 643 673	7 643 673	-			-
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 932 891	7 643 673	268 289 218	264 404 081	3 885 137	-
Total	309 209 798	7 643 673	300 995 577	285 145 518	9 716 443	6 133 617

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI	
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer (AE 2019 - CP 2019)	28 769 776
	2	Niveau initial du fonds de roulement	22 811 844
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-
	4	Niveau initial de la trésorerie	79 074 548
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	45 407 138
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	33 667 410
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement - AE 2022	106 525 486
	6	Résultat patrimonial	-
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	35 401
	8	Variation du fonds de roulement	-
	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautionnements et dépôts	-
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-
	12.a	Recettes budgétaires	95 758 775
	12.b	Crédits de paiement ouverts - CP 2022	102 575 796
	13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	-
	14	Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers	-
	15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	-
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-
	16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	-
	17	Restes à payer (AE 2022-CP 2022)	106 525 486
Stocks finaux	18	Niveau final de restes à payer	136 296 262
	19	Niveau final du fonds de roulement	17 948 333
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-
	21	Niveau final de la trésorerie	76 982 029
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	39 972 434
	21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	27 532 595
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	

TABLEAU 11
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Unités	Moyens ENS Paris-Saclay dotation 2022 effectif prévisionnel au 1er janvier 2022			Moyens des autres tutelles dotation 2021 - effectif prévisionnel au 1er janvier 2022						Total	
				Autres établissements tutelles Paris-Saclay		CNRS - INRIA - INSERM Site Paris-Saclay ext. Saclay		Etablissements tutelles extérieurs Paris-Saclay			
CB UMR Centre Giovanni Borelli	Total* : 37 800 €	Fonctionnement : Investissement :	37 800 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement : 141 906 €		Fonctionnement et Investissement : 33 600 €		213 306 €	
	Personnel	BIATSS : 4 EC : 16	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 5	3 5	emplois emplois	Personnel BIATSS : 3 EC : 2	emplois emplois
CEPS Centre d'Économie de l'ENS Paris-Saclay	Total* : 9 405 €	Fonctionnement : Investissement :	9 405 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		9 405 €	
	Personnel	BIATSS : 1 EC : 5	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : CR/DR :		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois
CRD Centre de Recherche en Design	Total* : 9 075 €	Fonctionnement : Investissement :	9 075 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement : 20 000 €		29 075 €	
	Personnel	BIATSS : 1 EC : 5	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : CR/DR :		emplois emplois	Personnel BIATSS : 1 EC : 3	emplois emplois
IDHES UMR 8533 Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie	Total* : 19 965 €	Fonctionnement : Investissement :	16 365 € 3 600 €	Fonctionnement et Investissement : 22 873 €		Fonctionnement et Investissement : 37 000 €		Fonctionnement et Investissement : 64 364 €		144 202 €	
	Personnel	BIATSS : 1 EC : 7	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 1 EC : 7	emplois emplois	Personnel ITA : 1 CR/DR : 5		emplois emplois	Personnel BIATSS : 2 EC : 37	emplois emplois
ISP UMR 7220 Institut des Sciences Sociales du Politique	Total : 14 025 €	Fonctionnement : Investissement :	14 025 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement : 75 000 €		Fonctionnement et Investissement : 39 003 €		128 028 €	
	Personnel	BIATSS : EC : 6	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : 2 CR/DR : 7	3 9	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : 30	emplois emplois
LBPA UMR 8113 Laboratoire de Biotechnologies et Pharmacologie Appliquees	Total* : 33 110 €	Fonctionnement : Investissement :	28 110 € 5 000 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement : 140 000 €		Fonctionnement et Investissement :		173 110 €	
	Personnel	BIATSS : 1 EC : 7	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC :	emplois emplois	Personnel ITA : 7 CR/DR : 14		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois
LMF Laboratoire de Méthodes Formelles	Total* : 32 940 €	Fonctionnement : Investissement :	27 940 € 5 000 €	Fonctionnement et Investissement : 57 773 €		Fonctionnement et Investissement : 60 000 €		Fonctionnement et Investissement :		150 713 €	
	Personnel	BIATSS : 2 EC : 8	emplois emplois	Personnel	BIATSS : EC : 16	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 23		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois
LMPS Laboratoire de Mécanique Paris-Saclay	Total* : 84 035 €	Fonctionnement : Investissement :	59 035 € 25 000 €	Fonctionnement et Investissement :		Fonctionnement et Investissement : 118 000 €		Fonctionnement et Investissement :		202 035 €	
	Personnel	BIATSS : 11 EC : 31	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 12 EC : 12	emplois emplois	Personnel ITA : 10 CR/DR : 10		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois
LUMIN Laboratoire Lumière-Matière aux Interfaces	Total* : 39 935 €	Fonctionnement : Investissement :	39 935 €	Fonctionnement et Investissement : 48 954 €		Fonctionnement et Investissement : 133 000 €		Fonctionnement et Investissement :		221 889 €	
	Personnel	BIATSS : 5 EC : 13	emplois emplois	Personnel	BIATSS : 1 EC : 7	emplois emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 7		emplois emplois	Personnel BIATSS : EC :	emplois emplois

LURPA EA 1385 Laboratoire Universitaire de Recherche en Production Automatisée	Total* : Fonctionnement 14 432 € 19 110 € Investissement : 4 678 €	Fonctionnement et Investissement : 24 935 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	44 045 €
	Personnel BIATSS : 4 emplois EC : 6 emplois	Personnel BIATSS : 6 emplois EC : 6 emplois	Personnel ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	4 12
PPSM UMR 8531 Labo. de photophysique et photochimie supramoléculaires et macromoléculaires	Total* : Fonctionnement 36 860 € 43 860 € Investissement : 7 000 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	45 500 €	Fonctionnement et Investissement :	89 360 €
	Personnel BIATSS : 4 emplois EC : 8 emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel ITA : 4 CR/DR : 7	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	8 15
SATIE UMR 8029 Laboratoire Systèmes des Technologies de l'Information et de l'Energie	Total* : Fonctionnement 41 895 € 41 895 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement : 69 194 €	Fonctionnement et Investissement :	50 000 €	Fonctionnement et Investissement : 114 028 €	275 117 €
	Personnel BIATSS : 3 emplois EC : 11 emplois	Personnel BIATSS : EC : 15 emplois	Personnel ITA : 5 CR/DR : 4	emplois emplois	Personnel BIATSS : 8 emplois EC/CR/DR : 35 emplois	16 65
GIS Gerpisa Groupe d'Études et de Recherche Permanent sur l'Industrie et les Salariés de l'Automobile	Total* : Fonctionnement 5 000 € 5 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	22 500 €	27 500 €
	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	
Farman FR 3311 Institut Farman FR 3311	Total* : Fonctionnement 30 000 € 30 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement / Investissement :	5 000 €	Fonctionnement et Investissement :	35 000 €
	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	
IdA FR 3242 Institut d'Alembert FR 3242	Total* : Fonctionnement 60 000 € 60 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	12 500 €	Fonctionnement et Investissement :	72 500 €
	Personnel BIATSS : 2 emplois EC : emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	2
IRL Relax UMI 2000 Laboratoire franco-indien Research Lab in Computer Science	Total* : Fonctionnement 10 000 € 10 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	30 000 €	Fonctionnement et Investissement : 10 000 €	50 000 €
	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	
MSH USR 3683 Maison des sciences de l'homme	Total* : Fonctionnement 15 000 € 15 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement : 60 000 €	Fonctionnement et Investissement :	22 000 €	Fonctionnement et Investissement :	97 000 €
	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel BIATSS : EC : 0,5 emplois	Personnel ITA : 2 CR/DR :	emplois emplois	Personnel BIATSS : CR/DR : emplois	2 1
Intervention	Total* : Fonctionnement 50 694 € 80 694 € Investissement : 30 000 €	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	80 694 €
	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	
Pôle prototypage (commun formation-recherche)	Total* : Fonctionnement 24 000 € 24 000 € Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	Fonctionnement et Investissement :	24 000 €
	Personnel BIATSS : 1 emplois EC : emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	Personnel ITA : CR/DR :	emplois emplois	Personnel BIATSS : EC : emplois	1
Total	Total* : Fonctionnement 529 571 € 609 849 € Investissement : 80 278 €	Fonctionnement et Investissement : 283 729 €	Fonctionnement et Investissement :	869 906 €	Fonctionnement et Investissement : 303 495 €	2 066 979 €
	Personnel BIATSS : 40 emplois EC : 123 emplois	Personnel BIATSS : 14 emplois EC : 64 emplois	Personnel ITA : 46 CR/DR : 82	6 emplois 18 emplois	Personnel BIATSS : 14 emplois EC : 107 emplois	120 394

* hors investissements dans le cadre du PPI Foster ou du dialogue de gestion

Projet de budget initial

Tableaux budgétaires : Budget principal

Projet de budget initial

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Etablissement

ENS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses			Recettes	
	AE	CP	Recettes	
	BI - 0	BI - 0	BI - 0	
Personnel	73 088 933,00	73 088 933,00	95 758 775,00	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	21 768 298,00	21 768 298,00	84 435 071,00	Subvention pour charges de service public
			87 767,00	Autres financements de l'Etat
			97 576,00	Fiscalité affectée
Fonctionnement	27 133 732,00	23 213 484,00	4 538 914,00	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	9 564 080,00	9 564 080,00	6 599 447,00	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	17 569 652,00	13 649 404,00		
Investissement	6 302 821,00	6 273 379,00		
<i>Dont AE = CP</i>	2 924 799,00	2 924 799,00		
<i>Dont AE <> CP</i>	3 378 022,00	3 348 580,00		
TOTAL DES DÉPENSES	106 525 486,00	102 575 796,00	95 758 775,00	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent			6 817 021,00	Déficit - Solde budgétaire
		-		

DEPENSES PAR DESTINATIONS

ENS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	52 141 263,00	52 141 263,00	14 655 720,00	10 736 698,00	270 084,00	270 084,00	67 067 067,00	63 148 045,00	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	11 530 789,00	11 530 789,00	541 745,00	541 745,00	102 658,00	102 658,00	12 175 192,00	12 175 192,00	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	37 727 998,00	37 727 998,00	642 151,00	678 551,00	167 426,00	167 426,00	38 537 575,00	38 573 975,00	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 882 476,00	2 882 476,00	13 471 824,00	9 516 402,00	-	-	16 354 300,00	12 398 878,00	
D105 - Bibliothèques et documentation	444 249,00	444 249,00	266 643,00	496 640,00	-	-	710 892,00	940 889,00	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	526 195,00	526 195,00	260 830,00	260 830,00	50 000,00	50 000,00	837 025,00	837 025,00	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 567 040,00	2 567 040,00	998 164,00	998 164,00	142 137,00	142 137,00	3 707 341,00	3 707 341,00	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 977 798,00	4 977 798,00	1 278 557,00	1 278 557,00	3 817 068,00	3 707 961,00	10 073 423,00	9 964 316,00	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 133 247,00	1 133 247,00	419 500,00	419 500,00	54 572,00	78 639,00	1 607 319,00	1 631 386,00	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	60 218,00	60 218,00	124 906,00	124 906,00	16 460,00	72 058,00	201 584,00	257 182,00	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	299 949,00	299 949,00	-	-	299 949,00	299 949,00	
D114 - Immobilier	2 086 294,00	2 086 294,00	1 691 250,00	1 691 250,00	330 000,00	330 000,00	4 107 544,00	4 107 544,00	
D115 - Pilotage et support	8 958 562,00	8 958 562,00	6 078 853,00	5 963 330,00	1 622 500,00	1 622 500,00	16 659 915,00	16 544 392,00	
Étudiants	194 067,00	194 067,00	1 059 360,00	943 660,00	-	-	1 253 427,00	1 137 727,00	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	791 560,00	675 860,00	-	-	791 560,00	675 860,00	
D202 - Aides indirectes	-	-	192 000,00	192 000,00	-	-	192 000,00	192 000,00	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	194 067,00	194 067,00	75 800,00	75 800,00	-	-	269 867,00	269 867,00	
Total	73 088 933,00	73 088 933,00	27 133 732,00	23 213 484,00	6 302 821,00	6 273 379,00	106 525 486,00	102 575 796,00	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							-		

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	84 435 071,00	-	-	-	-	-	-	-	84 435 071,00
Droits d'inscription	-	-	-	-	715 430,00	-	-	-	715 430,00
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	483 458,00	-	-	-	483 458,00
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	180 000,00	-	-	-	180 000,00
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	2 721 456,00	-	-	-	2 721 456,00
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 167 810,00	-	-	-	-	1 167 810,00
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	857 530,00	-	-	-	-	857 530,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	184 146,00	-	-	-	-	184 146,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	1 090 553,00	-	-	-	-	1 090 553,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	87 767,00	-	1 238 875,00	-	-	-	-	1 326 642,00
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	245 000,00	-	-	-	245 000,00
Autres recettes	-	-	97 576,00	-	2 254 103,00	-	-	-	2 351 679,00
Total	84 435 071,00	87 767,00	97 576,00	4 538 914,00	6 599 447,00	-	-	-	95 758 775,00
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		6 817 021,00

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

ENS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BI - 0	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	6 817 021,00	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 095 806,00	1 095 806,00	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	7 912 827,00	1 095 806,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	6 817 021,00	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	11 541 523,70	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	7 912 827,00	7 912 827,00	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

ENS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	PRODUITS	BI - 0
Personnel	73 072 233,00	Subventions de l'Etat	84 447 871,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>21 768 298,00</i>	Fiscalité affectée	97 576,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	25 237 629,00	Autres subventions	4 216 578,00
		Autres produits	7 854 826,00
TOTAL DES CHARGES (1)	98 309 862,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	96 616 851,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	1 693 011,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	98 309 862,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	98 309 862,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 1 693 011,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 477 941,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	811 963,00
= CAF ou IAF*	- 27 033,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI - 0	RESSOURCES	BI - 0
Insuffisance d'autofinancement*	27 033,00	Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	5 496 868,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	668 758,00
		Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières	-	Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 523 901,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	668 758,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	4 855 143

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 4 855 143,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	6 686 380,70
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 11 541 523,70
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	17 956 701,16
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 4 169 185,00
Niveau de la TRESORERIE	22 125 886,16

Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière

Projet de budget initial

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Etablissement

SACLAY

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses			Recettes	
	AE	CP	Recettes	
	BI - 0	BI - 0	BI - 0	
Personnel	-	-	- Recettes globalisées	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-	-	Subvention pour charges de service public
			-	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
			-	Autres financements publics
			-	Recettes propres
Fonctionnement	1 000 000,00	1 000 000,00	3 785 000,00	Recettes fléchées **
<i>Dont AE = CP</i>	1 000 000,00	1 000 000,00	-	Financements de l'Etat fléchés
<i>Dont AE <> CP</i>	-	-	3 785 000,00	Autres financements publics fléchés
			-	Recettes propres fléchées
Investissement	7 000 000,00	13 500 000,00		
<i>Dont AE = CP</i>	-	-		
<i>Dont AE <> CP</i>	7 000 000,00	13 500 000,00		
TOTAL DES DÉPENSES	8 000 000,00	14 500 000,00	3 785 000,00	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent		-	10 715 000,00	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Etablissement SACLAY

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-	
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-	
D114 - Immobilier	-	-	1 000 000,00	1 000 000,00	7 000 000,00	13 500 000,00	8 000 000,00	14 500 000,00	
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-	
Étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	= D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	-	-	1 000 000,00	1 000 000,00	7 000 000,00	13 500 000,00	8 000 000,00	14 500 000,00	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)									-

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	3 785 000,00	-	3 785 000,00
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	3 785 000,00	-	3 785 000,00
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		10 715 000,00

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

SACLAY

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BI - 0	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	10 715 000,00	-	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	-	-	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-	-	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	-	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	10 715 000,00	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	10 715 000,00	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-	10 715 000,00	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	10 715 000,00	10 715 000,00	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

SACLAY

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	PRODUITS	BI - 0
Personnel	-	Subventions de l'Etat	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	Fiscalité affectée	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 625 279,00	Autres subventions	1 000 000,00
		Autres produits	9 625 279,00
TOTAL DES CHARGES (1)	10 625 279,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	10 625 279,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 625 279,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 625 279,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 625 279,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 625 279,00
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI - 0	RESSOURCES	BI - 0
Insuffisance d'autofinancement*	-	Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	13 500 000,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	13 500 000,00
		Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières	-	Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	13 500 000,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	13 500 000,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	-
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	-
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 34 692 137,80
Niveau de la TRESORERIE	34 692 137,80

Documents complémentaires

Projet de budget initial

I/ Vie étudiante

Montant prévisionnel du budget de fonctionnement alloué à la vie étudiante pour l'année 2022, hors masse salariale, accueil, action sociale, médecine de prévention, activités sportives portées par l'École, prix littéraire et activités de la Scène de recherche.

Association / activité	CVE*	École	Total
Subventions			
Subvention de projets			
Subvention de fonctionnement amicales des élèves (BDE)	55 000 €		55 000 €
Subvention de fonctionnement bureau des arts (BDA)			
Subvention de fonctionnement Gala			
Subvention de fonctionnement Sens de l'art			
Autres dépenses			
Formation, prévention et participation au renforcement de la sécurité des événements de la vie étudiante	5 000 €	20 800 €	25 800 €
Total	60 000 €	20 800 €	80 800 €

* Etude des projets par la CVE et proposition de montant accordé

II/ Adhésions

Institutions	Tarif TTC *	Ventilation							
		Mutualisé	SATIE	LMPS	LURPA	CB	DER GM	DER GCE	FoCo
Fondation Mathématique Jacques Hadamard (FMJH)	20 000 €	100%							
GIP Villebon Charpak	15 000 €	100%							
IncubAlliance	8 400 €	100%							
System@tic Paris-Région	6 000 €	100%							
Cap Digital Paris-Région	4 800 €	100%							
ASTech Paris Région	3 402 €		50%	50%					
Ter@tec (Pôle européen de compétence en simulation numérique haute performance)	2 000 €					100%			
Association GAIA-X Foundation	3 000 €					100%			
Institut Français de BioFabrication (CellSpace)	1 000 €	100%							
Conférence des Présidents d'Université (CPU)	15 000 €	100%							
Conférence des Grandes Ecoles (CGE)	3 600 €	100%							
European University Association (EUA)	4 665 €	100%							
Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)	2 400 €	100%							
Campus France	2 706 €	100%							
Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains (MICEFA)	3 150 €	100%							
Science Accueil	7 000 €	100%							
Agence de Modernisation des Universités et Etablissements (AMUE)	10 418 €	100%							
Association Cocktail	137 712 €	100%							
Réseau informatique Paris-Saclay	30 900 €	100%							
Association des directeurs généraux des services	400 €	100%							
Heads of University Management & Administration Network in Europe (HUMANE)	450 €	100%							
Association des directeurs financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur	100 €	100%							
Association DRH SUP	250 €	100%							
Association des responsables de communication de l'enseignement supérieur (ARCES)	250 €	100%							
Association française des fundraisers	198 €	100%							
Réseau des affaires juridiques de l'ESRI (JURISUP)	600 €	100%							
Fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur (FNCAS)	219 €	100%							
Réseau Curie (Valorisation de la recherche et transfert de technologies)	840 €	100%							
Association CAP ANR (Conseils et Appuis aux Appels à projets Nationaux de Recherche)	200 €	100%							
Agence pour la protection des programmes (APP)	996 €	100%							
Conférence permanente des chargé(es) de mission Egalité Diversité (CPED)	500 €	100%							
Consortium Couperin	350 €	100%							
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES)	1 203 €	100%							
Association Kohala	100 €	100%							
Mediadix	1 000 €	100%							

Institutions	Tarif TTC *	Ventilation							
		Mutualisé	SATIE	LMPS	LURPA	CB	DER GM	DER GCE	FoCo
Comité des Services informatique de l'enseignement supérieur et de la recherche (CSIESR)	1 000 €	100%							
Club des Utilisateurs de Micro-ordinateurs dans l'Education	150 €	100%							
Association Nationale des Services TICE et Audiovisuels de l'enseignement supérieur (ANS)	370 €	100%							
Comité des usages mutualisés du numérique pour l'enseignement (CUME)	250 €	100%							
Réseau Transversale des Réseaux Arts-Sciences (TRAS)	1 000 €	100%							
Réseau national des arts hybrides et cultures numériques (HACNUM)	500 €	100%							
Association SIGEM	110 €	100%							
Association Femmes et Sciences	500 €	100%							
Association Terre et Cité	100 €	100%							
Société française de physique (SFP) - Olympiades de physique	700 €	100%							
Association Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue (CDS)	1 200 €								100%
Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion (DFGC)	200 €								100%
Institut pour la recherche appliquée et l'expérimentation en génie civil - IREX	360 €			100%					
Association pour la promotion de l'enseignement de la construction en acier (APK)	300 €							100%	
Alert (Alliance of Laboratories in Europe for Research and Technology) Geomaterials	400 €			100%					
Association française de génie parasismique	210 €			100%					
Fondation franco-norvégienne pour la recherche scientifique et technique	600 €			100%					
Association française de génie civil (AFGC)	760 €			100%					
Groupe francophone des utilisateurs de CATIA (GFUC)	250 €						100%		
Training for Coordinate Metrology (CM TRAIN)	515 €				100%				
Association Usinage Très Grande Vitesse (AUTGV)	190 €				100%				
Total	298 474 €	285 087 €	1 701 €	4 031 €	705 €	5 000 €	250 €	300 €	1 400 €

* : tarifs donnés à titre indicatif

III/ Tarifs de la formation

Formation	Intitulé	Public	Tarif TTC	Observations
Formation initiale	Diplôme de l'ENS Paris-Saclay - grade master	Normaliens élèves et normaliens étudiants	359 €	modalités d'exonération : délibération n° 2016-16
	Année de césure dans le cadre du diplôme de l'ENS Paris-Saclay	Normaliens élèves et normaliens étudiants	180 €	
	Formation Economie (niveau licence)	Normaliens élèves et normaliens étudiants	taux plein	taux plein = montant des droits d'inscription au diplôme national de même niveau (L ou M) fixé par le MESRI
	Préparation à l'agrégation (niveau master)	Titulaires d'un M2 FESup de l'Université Paris- du même parcours	taux plein	
	Diplôme d'établissement Année de Recherche en Technologie Quantique (ARTeQ) (niveau master)	Normaliens élèves, normaliens étudiants et étudiants	taux plein	
	Diplôme d'établissement Année de Recherche en Recherche-Création (ARRC) (niveau master)	Normaliens élèves, normaliens étudiants et étudiants	taux plein	
Formation continue avec intégration en formation initiale	1 ^{re} année de master	Personnels MEN ou MESRI (titulaires ou contractuels à temps plein l'année précédente)	1 750 €	droits d'inscription et de bibliothèque inclus non remboursés en cas d'abandon de la formation
		Autres	3 500 €	
	2 ^e année de master autre que FESup	Personnels MEN ou MESRI (titulaires ou contractuel à temps plein l'année précédente)	2 250 €	
		Autres étudiants	4 500 €	
	2 ^e année de master FESup / Préparation à l'agrégation	Personnels MEN ou MESRI (titulaires ou contractuels à temps plein l'année précédente)	3 250 €	
		ATER ou docteurs l'année précédente	1 300 €	
		Autres	6 500 €	
	Unité d'enseignement de master à l'unité	Individuels payant (sans prise en charge)	30 €	par heure
		Salariés (plan de développement des compétences)	60 €	

Formation	Intitulé	Public	Tarif TTC	Observations
Formation continue avec groupes spécifiques	Anglais scientifique (20h)	Individuels payant (sans prise en charge)	900 €	
		Salariés (plan de développement des compétences)	1 100 €	
	Anglais scientifique - en intra (groupe de 8 max) (20 h)	Commanditaires publics ou privés	5 600 €	
	Simulation dynamique des systèmes multicorps (30 h)	Commanditaires publics ou privés	2 550 €	
	L'enseignement par les TP "Systèmes" (12 h)	Commanditaires publics ou privés	1 200 €	
	Dimensionnement en mécanique (30 h)	Commanditaires publics ou privés	1 500 €	
	Bases de CATIA v5 (24 h)	Commanditaires publics ou privés	1 200 €	
	Eléments finis sous CATIA v5 (48 h)	Commanditaires publics ou privés	4 080 €	
	Prototypage rapide, moulage à la cire perdue (14 h)	Commanditaires publics ou privés	1 260 €	
	Initiation à la CFAO et à l'usinage sur MOCN (7 h)	Commanditaires publics ou privés	630 €	
	Machines électriques non conventionnelles (24 h)	Commanditaires publics ou privés	2 160 €	
	DSCG - Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (900 h sur 2 ans) - Niveau 7	Individuels payant	8 235 €	9,15 € / heure-stagiaire
		Individuels en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences	13 500 €	15 € / heure-stagiaire
		Individuels en contrat de professionnalisation		entre 11 € et 15 € / heure-stagiaire (selon prise en charge OPCO)
	DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion (CRIF) (970 h en centre) - Niveau 6	Individuels payant	7 760 €	7,5 € / heure-stagiaire
		Individuels en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences	14 550 €	15 € / heure-stagiaire
		Documentation	prix d'achat	en cas de non restitution
	Collaborateur-trice comptable et financier (CRIF) (238 h en centre) - Niveau 5	Individuels payant	1 428 €	6 € / heure-stagiaire
		Individuels en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences	2 856 €	12 € / heure-stagiaire
	Assistant-e contrôle de gestion et management de la performance (CRIF) (237h en centre) - Niveau 5	Individuels payant	1 422 €	6 € / heure-stagiaire
		Individuels en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences	2 844 €	12 € / heure-stagiaire
VAPP	Dossier de demande de validation des études, des acquis personnels et professionnels (VAPP)		250 €	
Intervention d'audit, de conseil, d'ingénierie, d'expertise, d'étude			1 600 €	par jour

CRIF = Conseil Régional Ile de France

AIF = Aide individuelle à la formation

IV/ Autres tarifs

Libellé général	Libellé détaillé	Unité	TTC
Location de salles pour des activités de formation	Salle de travaux pratiques, par tranche de 8 postes	heure	185 €
		journée	1 150 €
	Salle informatique, par tranche de 8 postes	heure	100 €
		journée	630 €
	Salle de travaux dirigés 24 places	heure	50 €
		journée	315 €
Bibliothèque	Inscription pour un lecteur extérieur à l'Université Paris-Saclay	unité	40 €
	Prêt interbibliothèque payant (livre)	unité	7 €
Documentation	Revues Terrains et Travaux n° 1 à 21	unité	10 €
	Revues Terrains et Travaux à partir du n° 22	unité	18 €
Badge	Renouvellement	unité	prix d'achat
Carte étudiant	Renouvellement	unité	prix d'achat

Libellé général	Libellé détaillé		Unité	Tarif HT *
Prestations	Mesure de taille par diffusion dynamique de la lumière (DLS)	Université Paris-Saclay et établissement de l'Université Paris-Saclay académique non académique	heure	45 €
	Mesure de taille par analyse du suivi individuel de particules (NTA) (cellule pour l'analyse non fournie)			
	Machine-outils à grande vitesse ou Machine à mesurer tridimensionnelle		heure	96 €
	Tomographe		journée	800 €
	Plateforme de fabrication additive Paris-Saclay (FAPS) :	partenaire FAPS	heure	112 €
		académique	heure	244 €
		non académique	heure	507 €
	Mésocentre Ruche - CPU	partenaire du mésocentre	heure et 10 cœurs	0,09 €
		académique	heure et 10 cœurs	0,14 €
		non académique	heure et 10 cœurs	0,23 €
	Mésocentre Ruche - GPU	partenaire du mésocentre	heure et 10 cœurs	8,02 €
		académique	heure et 10 cœurs	12,03 €
		non académique	heure et 10 cœurs	20,05 €
Forum des stages du M2 MVA (Mathématiques, Vision, Apprentissage)	Grand groupe		par participant	720 €
	PME / ETI		par participant	360 €
	Start-up		par participant	120 €
	Partenaire		par participant	gratuit
École Thématique sur les Incertitudes en Calcul Scientifique ETICS			par participant	750 €

* : taux de TVA en vigueur lors de la prestation

V/ Billetterie de la Scène de recherche

Tarif sur justificatif (places achetées non remboursées)	A	- plein tarif
	B	- résidents de la communauté d'agglomération Paris-Saclay - jusqu'à 26 ans ($\leq$) - au-delà de 65 ans ($\geq$)
	C	- personnels de l'ENS Paris-Saclay, l'Université Paris-Saclay CentraleSupélec, IOGS, AgroParis Tech, UVSQ et UEVE et personnels hébergés (carte) - étudiants (carte) - moins de 18 ans ($\leq$) - intermittents du spectacle - demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux - détenteurs d'une carte d'invalidité - groupes de 10 et plus
	D	- jusqu'à 12 ans ($\leq$)
	E	- invités

Carte annuelle	Duo	1 place achetée, la 2 ^{de} place au tarif 4
	Trio	2 places achetées, la 3 ^e gratuite

Carte annuelle

Tarif TTC	Duo	Trio
A	25 €	15 €
B	15 €	10 €
C	10 €	5 €

Supplément navette (TTC)

Retour	5 €
Aller-retour	10 €

Tarifs individuels

Tarif TTC	Etape de recherche- création	Spectacle	Spectacle+	Festival	Pause gourmande	Rencontre gourmande	Impromptu	Atelier, Rencontre, Conférence
A	15 €	20 €	25 €	30 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
B	10 €	14 €	17 €	21 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
C	7 €	10 €	12 €	15 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
D	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €	10 €	5 €	gratuit
E	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

BUDGET INITIAL 2022

Présenté par le Président de l'École normale supérieure Paris-Saclay

À Gif-sur-Yvette, le 10 décembre 2021

Le Président

Pierre-Paul ZALIO